

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HÉRICOURT VILLE D'HÉRICOURT ET VILLAGES

Magazine d'informations / n°01 / automne 2014



TRAVAUX COMMUNAUTAIRES

**Bréwilliers un synthétique
dans un écrin de verdure !**



VIE COMMUNAUTAIRE

**Champey 1^{ère} manche BMX
du Challenge France 2014 !**



VIE ECONOMIQUE

**Hericourt :
démarrage du chantier Hermès**

Brévilliers un synthétique dans un écrin de verdure !

La réalisation du terrain de football synthétique communautaire de Brévilliers est en cours d'achèvement, il sera opérationnel dans quelques semaines.



La construction de cette nouvelle infrastructure sportive a commencé au mois de mai, elle a pour objectif de développer l'offre existante sur le territoire communautaire. L'implantation à Brévilliers a été facilitée par l'existence d'un équipement construit au début

des années 1990 et qui se trouvait être à l'abandon faute de club.

Le choix du synthétique offre l'avantage prépondérant d'une utilisation intensive et cela quelles que puissent être les conditions météorologiques. L'entretien est facile, un brossage mécanique tous les 15 jours est suffisant pour un nettoyage en profondeur. La plateforme drainée est épaisse de 50 centimètres, elle est composée d'une couche d'enrochés, d'un granulat

moyens, d'un granula fin, d'une sous couche caoutchouc et d'une moquette synthétique. Un grillage rigide et soudé clôture le périmètre de l'ensemble de l'infrastructure. Une main courante et une bande pavée d'un mètre de largeur bordent la totalité de l'aire de jeu. Côté village, en bordure du terrain, un espace en gazon naturel est réservé à l'échauffement des joueurs.

Le bâtiment des vestiaires est en cours de construction, situé à l'entrée du stade il sera réceptionné au mois de décembre. Bâtiment à Basse Consommation d'énergie il comprendra quatre vestiaires avec douches pour les joueurs, deux vestiaires avec douches pour les arbitres, un espace de rangement et un espace à vivre (buvette).

La maîtrise d'œuvre a été assurée par la Réal Sport. Le terrassement a été réalisé par l'entreprise Roger Martin et la maçonnerie des vestiaires par Cotta-Pozzi.

Le terrain de football synthétique de Brévilliers sera géré par la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt qui dressera le planning d'utilisation en début d'année civile en concertation avec les clubs partenaires : SGH, ESHL, RC Champey et JS Vallée du Scey.

Le principe retenu est celui qui est employé actuellement pour les salles communautaires comme le Centre Sportif Intercommunal André Girard.

Plan de Financement prévisionnel :



DEPENSES	
études	8 785,00 €
coût des travaux (terrain et voiries)	831 850,00 €
coût des honoraires	53 000,00 €
vestiaires	369 020,00 €
imprévus	20 000,00 €
TOTAL	1 282 655,00 €
COÛT TOTAL OPÉRATION	1 282 655,00 €

RECETTES		
DETR 2013 (ETAT)	220 998,00 €	17,23%
DETR 2014 (ETAT)	114 497,00 €	8,93%
Région Contrat de pays	155 000,00 €	12,08%
CG 70 vestiaires	27 000,00 €	2,11%
CG 70 terrain	91 500,00 €	7,13%
CG 70 terrain PACT	33 500,00 €	2,61%
Réserve parlementaire Sénateur J-P. Michel	40 000,00 €	3,12%
FAFA - Fédération française de football	50 000,00 €	3,90%
TOTAL	732 495,00 €	57,11%
COÛT TOTAL TTC CCPH	550 160,00 €	

Editorial

La ville d'Héricourt et la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt vous présentent aujourd'hui le premier magazine intercommunal et communal. Ce bulletin compte également des pages d'actualités pour les villages.

Cette communication inédite présente les actions et réalisations de la Ville Centre et du Pays d'Héricourt. Elle conforte la volonté des élus de travailler ensemble pour le développement des services à la population.

Dans le respect des identités de chacun, ce magazine d'information paraîtra une fois par an à l'automne et il mettra aussi en valeur les actions les plus significatives de nos villages et de la Ville d'Héricourt.

Malgré la crise, notre territoire et nos collectivités locales sont déterminées à ne pas baisser les bras et à saisir toutes les opportunités de développement pour l'emploi, les services à la population : éducation, sport, culture, animation...

L'emploi constitue toujours notre première priorité avec l'accueil d'entreprises et activités économiques nouvelles.

Vous découvrirez les implantations nouvelles : Mac Donald's, Ienn, Didier Distribution ou STCI aux Guinnottes, le chantier Hermès sur le site du Pâquis avec un programme de travaux de 10 millions d'euros (5 500 m² de bâtiment et près de 300 emplois à la clef.)

De nombreux autres chantiers sont lancés ou en cours : le terrain de football intercommunal (synthétique) de Bréwilliers, le chantier de la nouvelle crèche au faubourg de Montbéliard à Héricourt, l'extension du pôle périscolaire de Coisevaux, la construction des locaux annexes (loges) de la Cavalerie à Héricourt, les travaux de rénovation du Collège Pierre et Marie Curie, la construction des 28 logements de la résidence Senior au Quartier Maunoury.

Je vous invite à découvrir les principales manifestations culturelles et animations de la saison 2014-2015, Fête de la Saint-Nicolas, Concerts de



l'Orchestre d'Harmonie, et de Musiques en Pays d'Héricourt.

Toutes ses réalisations s'inscrivent avec le souci constant de geler les impôts locaux à leur niveau actuel : baisse du taux de la taxe foncière et maintien du taux de la taxe d'habitation à Héricourt en 2014.

En ce qui concerne la mise en place de la redevance incitative en matière d'ordures ménagères notre volonté est identique : faire baisser les coûts et réduire votre facture.

Le tri sélectif étendu à tous les villages doit le permettre si vous continuez vos efforts pour trier. Un bulletin d'information spécifique sur les modalités de la nouvelle tarification (ordures ménagères) sera distribué d'ici décembre 2014.

Je souhaite que tous les habitants du Pays d'Héricourt s'engagent à nos côtés pour être exemplaires sur le tri de nos déchets. Il s'agit de protéger à notre échelle le plus possible notre environnement et l'avenir de notre planète.

Bien cordialement
Fernand BURKHALTER
 Maire d'Héricourt
 Président de la Communauté de
 Communes du Pays d'Héricourt

Directeur de la publication : **Fernand BURKHALTER**

Les articles sont rédigés en collaboration avec les Conseillers de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, les conseillers de la Ville d'Héricourt, les Maires des Villages, ainsi que de l'ensemble des personnels des Services Intercommunaux de la CCPH et des personnels des Services Communaux de la Ville d'Héricourt et des villages.

Conception, photographies et publicité : Frédéric LOCH

Crédits photos : André AUBERT - Bernadette THEVENIN

Impression : Imprimerie Estimprim Montbéliard / Dépôt légal : Octobre 2014

MEMBRES DU BUREAU



Président :
Fernand BURKHALTER,
Maire d'Héricourt



1^{er} Vice-président :
Jean-Jacques SOMBTHAY
Maire de Mandrevillars



2^{ème} Vice-président :
Jacques ABRY
Maire de Luze



3^{ème} Vice-président :
Robert BOURQUIN
Maire De Coisevaux



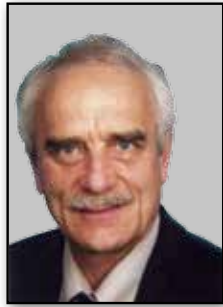
4^{ème} Vice-présidente :
Martine PEQUIGNOT
1^{ère} Adjointe Héricourt



5^{ème} Vice-président :
Luc BOULLÉE
Maire de Verlans



6^{ème} Vice-présidente :
Dahlila MEDDOUR
Héricourt



7^{ème} Vice-président :
Jean VALLEY
Maire de Champéy



8^{ème} Vice-président :
Gérard CLEMENT
Maire de Tavey



9^{ème} Vice-président :
Michel CLAUDEL
Maire de Brévilliers



10^{ème} Vice-présidente :
Marie-Odile NOWINSKI
Maire de Chenebier



11^{ème} Vice-président :
Jean-Claude KUBLER
Maire de Châlonvillars



12^{ème} Vice-président :
Christian GAUSSIN
Maire de Saulnot



13^{ème} Vice-président :
Dominique CHAUDEY
Maire d'Echenans sous
Mont-Vaudois



14^{ème} Vice-présidente :
Catherine FORTES
Conseillère Héricourt



15^{ème} Vice-président :
Grégoire GILLE
Maire de Trémoins



Pierre-YVES SUTTER
Maire délégué
de Bussurel



Josette LOCH
Maire de Chagey



Jean-Pierre MATHEY
Maire de Chavanne



Jean VILLANI
Maire de Courmont



Jean-Denis PERRET-GENTIL
Maire de Couthenans



Daniel COUSSEAU
Maire d'Etobon



Guy GREZEL
Maire de
Villers sur Saulnot



Jean-François NARDIN
Maire de Vyans-le-Val

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



Daniel CHARMOILLAX
Adjoint Brévilliers



Jacques GIRODS
Adjoint Chagey
Décédé le 02/10/14



Stéphanie CHEVRIER
Conseillère
Châlonvillars



Christian PY
Conseiller Châlonvillars



Sophie SEYRIG
Conseillère Châlonvillars



Pierre DUVERNOY
Adjoint Champéy



Claude PERRIN
Adjoint Champey



Danielle CROISSANT
Adjointe Chenebier



Francis ABRY
Adjoint Chenebier



Arnaud TRIBILLON
Conseiller Couthenans



Angélique BARROCAS
Conseillère Couthenans



Jean Marc CROISSANT
Conseiller Echenans
sous-Mont-Vaudois



Danielle BOURGON
Adjointe Héricourt



Alain PARCELLIER
Adjoint Héricourt



Patrick PAGLIA
Adjoint Héricourt



Dominique VARESCHARD
Adjointe Héricourt



Luc BERNARD
Conseiller Héricourt



Yves GERMAIN
Conseiller Héricourt



Blaise Samuel BECKER
Conseiller Héricourt



Sandrine PALEO
Conseillère Héricourt



Didier TRIBOUT
Conseiller Héricourt



Anne-Marie BOUCHE
Conseillère Héricourt



Carole VALLADONT
Conseillère Luzé



Eric STEIB
Adjoint Luzé

CONSEILLERS SUPPLEANTS



Jean-François RIBIERE
Adjoint Saulnot



Jean-Pierre BARAFFE
Adjoint Saulnot



Sébastien SENECOT
CHAVANNE



Pascale RAPP
COISEVAUX



Valéry VOUAGNET
COURMONT



André BOYER
ETOBON



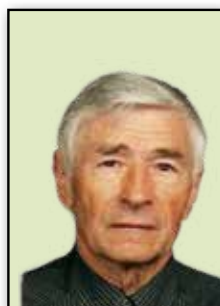
Catherine LOCATELLI
MANDREVILLARS



André LAUCHER
TAVEY



Georges DORMOY
TREMOINS



Jean THIEBAUD
VERLANS



Alain ROBERT
VILLERS S/ SAULNOT



Yves LIGIER
VYANS LE VAL

Maison de l'Enfant : une nouvelle Crèche à Héricourt Faubourg de Montbéliard !

La réhabilitation de la Maison de l'Enfant commencera prochainement.

Ce projet permettra de mieux répondre aux demandes d'inscriptions toujours plus nombreuses. Fonctionnel il sera adapté aux besoins des personnes à mobilité réduite.



*Maison de l'Enfant :
Esquisse de la nouvelle crèche :
achèvement des travaux en mai 2015*

Un nouveau bâtiment dédié au multi accueil sera construit. Adjacent à la Maison de l'Enfant cette nouvelle structure en L accueillera la crèche et les espaces mutualisés avec le Relais Parents Assistantes Maternelles.

Ce dernier sera rénové et demeurera au rez-de-chaussée de la Maison de l'Enfant. La forme en L du nouveau bâ-

timent permettra de sécuriser les lieux et l'espace de jeux sera protégé de la circulation du faubourg de Montbéliard. Le nouveau bâtiment sera doté d'un toit plat afin de ne point masquer l'ancien. Intégré dans le grand parc voisin il profitera d'un écran végétal qui limitera les effets de surchauffe d'été souvent inhérents à certains bâtiments basse consommation d'énergie.

L'ensemble disposera d'une surface globale de 732 m² y compris les surfaces nécessaires à l'extension de 10 places supplémentaires. Le multi accueil disposera d'une surface de 310 m² avec notamment 6 chambres de 5 lits soit une capacité d'accueil de 30 enfants ainsi que tous les espaces nécessaires : local poussette, halle d'accueil sécurisé, vestiaires du personnel, bureau de direction, biberonnerie, sanitaires, lingerie, salle d'activités. Le RPAM comptera 252 m² ou se distribueront un hall pour l'accueil des assistantes maternelles, 2 bureaux pour les agents, un vestiaire, une salle d'animation, des sanitaires, un coin linge et un espace calme.

168 m² d'espaces seront mutualisés : office de réchauffage, salles de motricité et d'activités.

Cet ambitieux projet est un premier pas dans l'amélioration de l'offre en matière d'accueil de la petite enfance sur le Pays d'Héricourt. D'autres projets viendront le renforcer sur le territoire de la Communauté de Communes.

Plan de Financement :

DEPENSES HT		RECETTES PREVISIONNELLES		
Honoraires	96 500 €	ETAT	25 %	300 250 €
Coût travaux -VRD	1 084 500 €	CAF MULTI ACCUEIL	20,10 %	256 344 €
Mobilier et informatique	20 000 €	CONSEIL GÉNÉRAL 70	11,70 %	140 550 €
		FONDS PROPRES	43,20 %	494 856 €
TOTAL	1 201 000 €	TOTAL	100 %	1 201 000 €



250 000 € pour le Pôle Périscolaire de Coisevaux

L'accroissement des effectifs du Pôle Périscolaire de Coisevaux est constant. Ces dernières années la fréquentation a atteint régulièrement des pics de 120 enfants à midi et plus de 80 l'après-midi.

A l'origine le Pôle Périscolaire de Coisevaux a été conçu pour des effectifs moindres. Actuellement classé en cinquième catégorie il ne répond plus aux normes en vigueur au regard des effectifs accueillis. Face à ce constat, le Conseil Communautaire, a décidé de la construction d'une extension au bâtiment existant. La réalisation de ces travaux a été mandatée à la SOCAD (Société Comtoise d'Aménagement et de Développement)

Ce nouveau Bâtiment Basse Consommation d'une superficie de 141 m² est en cours de construction. Le programme prévoit l'extension de la salle

de restauration, la création d'une salle d'activité supplémentaire et l'ajout d'un bloc sanitaire.

L'extension respecte l'aspect architectural existant, elle est réalisée à partir d'une ossature bois reposant sur une structure béton en fondation. La couverture est prévue en bac acier, les murs pleins et les murs rideaux sont prévus de façon à ressembler aux éléments du bâtiment présent. La conception en ossature bois permet d'obtenir une meilleure isolation des murs.

Le chauffage reste le fuel avec utilisation et optimisation de la chaudière actuelle.



Extension du pôle périscolaire de Coisevaux : achèvement des travaux en décembre 2014

Plan de Financement :

DEPENSES		RECETTES	
Nature	Montant	Nature	Montant
- Etudes et honoraires (Maîtrise d'œuvre, SPS, études de sol et contrôle technique)	27 000 €	PACT (20,45 %)	ETAT 50 000 €
- Mandat de réalisation	14 968,50 €	CAF (16,35 %)	40 000 €
- Travaux	202 600 €	DETR (28,20 %)	Conseil Général 70 68 969,20 €
TOTAL	244 568,50 €	CCPH (35 % - autofinancement)	85 599,30 €
		TOTAL	244 568,50 €



Cezam FRACAS, une évidenCE

Voilà plus de 20 ans maintenant que des élus de CE et similaires ont créé CEZAM FRACAS, une association pour favoriser l'accès à la culture et aux loisirs pour les salariés et leurs familles.

Quelque 200 collectifs de salariés implantés sur l'Aire Urbaine BELFORT MONTBELIARD HERICOURT, mutualisent leurs moyens et leurs idées à travers 'Cezam FRACAS' ; une association qui propose des activités 'sociales et culturelles' aux salariés et leurs ayants-droits (conjoint/enfant).

Ainsi, les salariés et leurs familles peuvent bénéficier d'une billetterie à tarif réduit sur leurs loisirs quotidiens (cinéma, piscine, parcs d'attractions et de loisirs ...), les entrées de concerts/spectacles/festivals de la région et dans toute la France, ou encore sur des week-ends et sorties en France et à l'étranger.

Les élus et responsables des entreprises de toute la Franche-Comté peuvent s'appuyer sur une équipe pluridisciplinaire pour mettre en place ces activités.

CEZAM FRACAS, c'est également une carte truffée d'avantages 'directs' auprès des commerces de proximité, notamment ceux implantés à Héricourt et ses alentours, mais aussi dans toute la France.

Plus de 16000 cartes CEZAM sont distribuées sur la région Franche-Comté. 6000 partenaires culture, loisir et 'conso' l'acceptent pour plus de 15000 offres dans toute la France. Demandez la vôtre !



La carte Cezam c'est une carte multi-activité qui permet à son titulaire d'obtenir des avantages et remises auprès du réseau de partenaires.

En quelques chiffres :

**10 000 porteurs de la carte Cezam sur l'aire urbaine ;
+ 550 offres en Franche-Comté ;
+ 15 000 offres au niveau national ;
un réseau de partenaires qui s'étoffe chaque jour !**

Renseignements :

**Cezam FRACAS - 4A rue St Antoine
BP 3030 - 90020 BELFORT Cedex**

**Tél. 03 84 36 63 67 - communication@fracas.asso.fr -
www.fracas.asso.fr**



Les Jardins du Montvaudois
Production et livraison de légumes biologiques



les jardins du Montvaudois, producteurs de légumes biologiques, élargissent leurs offres et vous proposent une adhésion sans liste d'attente.

- abonnement spécial bébé.
- abonnement 1, 2 ou 4 personnes.
- option œufs possible sur les jardins.

Le label biologique :

Notre production maraîchère est issue de l'agriculture biologique, sans pesticide, ni engrais chimique de synthèse. Le label « AB » nous est délivré par l'organisme agréé Ecocert et un cahier des charges européen précis qui impose les règles de l'Agriculture Biologique.



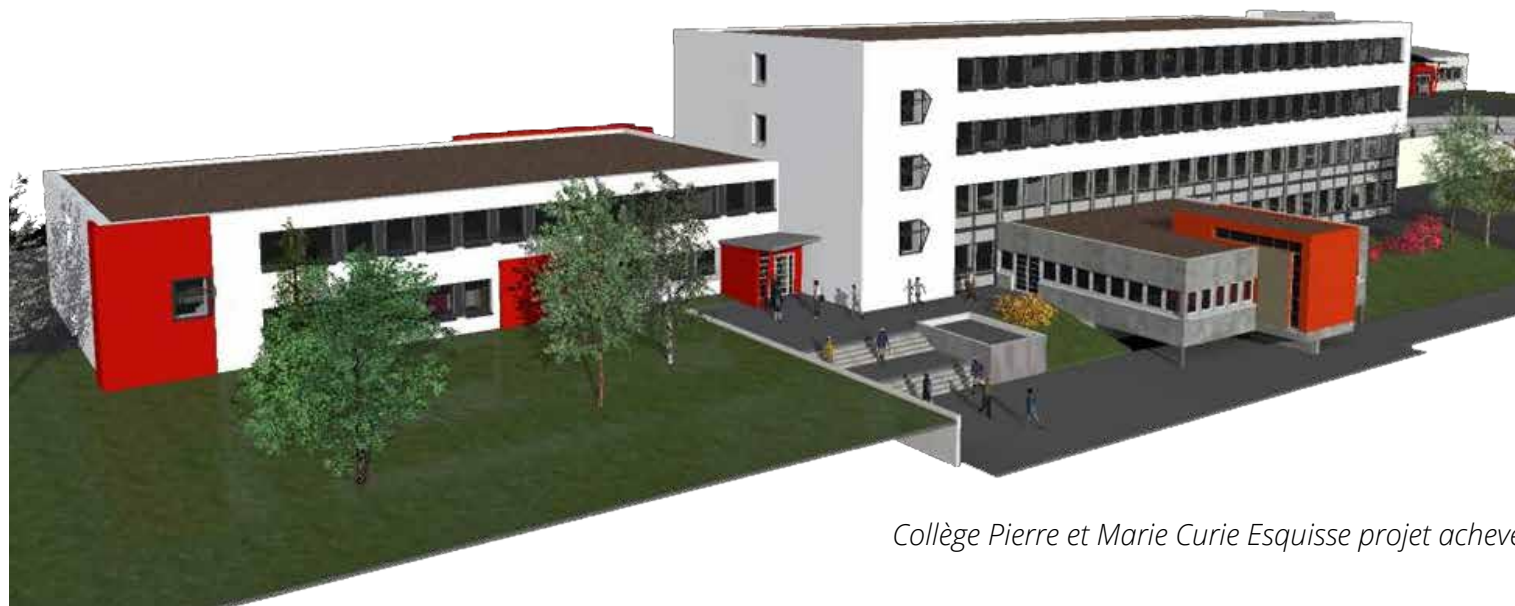
Les jardins du Montvaudois livrent chaque semaine un panier de légumes à près de 130 familles qui souhaitent consommer autrement. Si vous aussi, vous souhaitez consommer des légumes sains, produits localement, qui favorisent l'emploi, contactez-nous.

les jardins du Montvaudois
20 rue Blaise Pascal
70400 HERICOURT

Renseignements au 03 81 37 10 08

www.montvaudois.fr ou delphine.deverite@ide-e.fr

3,5 millions d'euros de travaux pour le Collège Pierre et Marie Curie



Collège Pierre et Marie Curie Esquisse projet achevé

Les grandes vacances ont été mises à profit par le Conseil Général de Haute-Saône pour accélérer l'important programme de travaux de rénovation du Collège Pierre Marie Curie.

En fonctionnement depuis 1972, le Collège Pierre et Marie Curie a connu au cours de la dernière décennie plusieurs transformations. Une extension en 2004, un traitement de l'accessibilité en 2008 avec la construction d'un ascenseur, et la réfection totale du chauffage du bâtiment externat en 2009.

Toutefois malgré ces nombreuses opérations, le Collège qui est fréquenté par huit cents élèves, venant de 22 communes, souffre d'une image vieillissante et d'une isolation thermique déplorable. De plus, les cuisines dans lesquelles sont élaborés sur place, à partir de produits frais et surgelés, les 500 repas quotidiens servis aux demi-pensionnaires, ne correspondent

plus aux exigences sanitaires actuelles. C'est pourquoi le Conseil général de Haute-Saône a décidé de consacrer une enveloppe de 3,5 millions d'euros pour lancer un grand chantier de réfection. Une restructuration qui a débuté en début d'année et qui s'achèvera au mois de mai 2015. Le chantier se déroule en deux opérations distinctes.

La première consiste en la rénovation thermique avec l'isolation des façades, de la toiture et le remplacement des huisseries afin de réaliser des économies de chauffage. La seconde menée en parallèle et qui a été lancée cet été concerne la réhabilitation du bâtiment et remise à neuf des espaces de restauration qui abrite la demi-pension.

Coût prévisionnel des travaux et délais :



■ PHASE 1 RÉNOVATION THERMIQUE :

le coût des travaux suite à l'appel d'offres est de : 1 273 000,00 € TTC
Début des travaux: janvier 2014 - durée 16 mois

■ PHASE 2 RESTAURATION SCOLAIRE DEMI-PENSION :

Le coût des travaux à l'appel d'offres est de 2 014 000,00 € TTC
Début des travaux: juillet 2014 - durée 10 mois

Montant total des travaux : 3 287 000,00 € TTC



Hermès : 10 millions d'euros pour le site du Pâquis !

Les travaux de déconstruction et de désamiantage sur le site du Pâquis sont achevés. 8000 m² de bâti ont été arasés pour laisser place à des monticules de gravats qui ont été concassés sur place.



Visite publique sur le site le 24 juillet 2014

Certains de ces matériaux ont été récupérés afin d'être employés à la construction du futur bâtiment qui abritera la future manufacture de maroquinerie.

Les travaux de dépollution de l'ancienne chaufferie du Pâquis se sont terminés au début du mois de septembre.

A la fin du mois de juillet tous les habitants d'Héricourt et de son Pays ont été invités à une visite du site. Fernand Burkhalter, Maire d'Héricourt et Président de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, accompagné du Directeur de la Manufacture de Seloncourt, de Michel Thouviot, architecte, et de Jacques Abry, Vice-président de la CCPH chargé du développement économique, ont présenté à un public venu nombreux le projet de la future manufacture de maroquinerie d'Héricourt.

La société Hermès investira 10 millions d'euros sur le site du Pâquis pour la construction de la future manufacture de maroquinerie. Les travaux seront terminés au mois de juillet 2015.

Hermès souhaite faire du site héricourtois un exemple en matière de qualité environnementale. Le projet conçu sera fidèle au lieu et comportera un verger conservatoire. La conception architecturale du futur établissement a été confiée au cabinet Itinéraires Architecture de Belfort.

Le nombre d'emplois créés sur le site sera de 280. D'ores et déjà une partie des futurs artisans qui travailleront à Héricourt sont en cours de formation à l'école Boudard à Montbéliard. Pour devenir artisan sellier il faut être inscrit à Pôle Emploi.



RECRUTEMENT HERMES

La procédure s'effectue en plusieurs étapes :

1. Le candidat doit réussir le test MRS (Méthode de recrutement par Simulation)
2. Direction école Boudard, évaluation des aptitudes au métier de sellier maroquinier.
3. Entretien de motivation.
4. Reconnu apte le candidat commence une formation de 400 heures, puis signe un contrat avec Hermès de professionnalisation d'une durée de quinze mois.

Entreprise Converset, troisième génération !

Pierre Converset, originaire de Pierrefontaine-les-Varans dans le Haut Doubs, s'est installé à Héricourt en 1958 et a fondé son propre atelier de menuiserie-ébénisterie.

Séduits par son savoir-faire, des revendeurs locaux de mécanismes d'horloges le sollicitent pour fabriquer des caisses d'horloges. Encouragé par le nombre de commandes toujours plus important, Pierre Converset décide de se spécialiser dans cette branche tout

en continuant de demeurer polyvalent avec notamment la fabrication de charpentes. Plus tard, Pierre Converset entre de plein pied dans l'aventure horlogère et, avec l'aide de ses fils, il lance une gamme complète d'horloges comtoises avec des mécanismes typiquement comtois.

En 1989, Claude son fils aîné, prend la direction de l'entreprise et développe l'activité avec son frère Alain, qui se spécialise dans la réalisation des sculptures. En 1999, Sébastien, fils de Claude, rejoint l'équipe et développe ses connaissances.

Aujourd'hui âgé de 37 ans, Sébastien prend la relève et entend poursuivre avec la même passion et la même ar-

deur l'activité de ses aînés.

L'entreprise Converset est l'une des dernières à fabriquer à la main de façon traditionnelle et artisanale des horloges comtoises sur mesure. Chaque modèle est entièrement construit à la main, un large choix est possible, les horloges sont disponibles en sapin, merisier, chêne ou noyer. Pour l'équipement mécanique de ses horloges l'entreprise Converset travaille uniquement avec la société Obo qui est implantée à Morbier dans le Jura. Cette dernière livre des mécanismes à boîte de fer de très grande qualité, garantis 15 ans. Les cadrans proviennent de chez Girod dans le Jura et les frontons en bronze de la fonderie Redoutey de Luxeuil.



Sébastien Converset et Fernand Burkhalter dans l'atelier familial.

L'entreprise Converset propose des produits de très grande qualité :

- Horloges construites à la main,**
- Large choix possible,**
- 100 % français.**

Horloges comtoises Claude Converset
10, rue Georges Marconnet
BP 13 - 70400 Héricourt
Tél. 03 84 46 12 43 / Fax. 03 84 56 70 89

www.horlogescmtoises.fr
converset@horlogescmtoises.fr

SUPER U !

La CCPH, dans le cadre de sa compétence développement économique, a été associée au projet de desserte de la nouvelle zone commerciale portée par SUPER U au lieu-dit « Prés du Fol » faubourg de Montbéliard à Héricourt.

Super U travaux de fouilles archéologiques



Ce projet se matérialisera par la création d'une zone commerciale de 7 hectares qui comprendra un hypermarché ainsi que d'autres enseignes qui géné-

ront à terme une centaine d'emplois.

Pour cette implantation, des travaux de voirie sont nécessaires car conformément à son règle-

ment de voirie établi il y a plus de quarante années, le Conseil Général de la Haute-Saône n'accepte pas pour des raisons de sécurité routières, l'accès direct hors agglomération, à partir de routes départementales, à des zones commerciales et autres activités.

Ces travaux seront conduits sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Général de la Haute-Saône. Une nouvelle voie sera créée, le diffuseur de Bussurel et le giratoire du Faubourg de Montbéliard qui desservira la nouvelle zone commerciale seront modifiés.

Ces travaux de sécurisation seront réalisés par le Conseil Général. Ils impliquent, comme dans toutes les zones commerciales de la Haute-Saône une participation financière des collectivités locales concernées, pour le cas Héricourt et la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt. Le SUPER U participera à hauteur de 250 000 € à la réalisation de ces travaux de voirie départementale.



L'opération de réaménagement routier et du giratoire dans sa globalité est estimée à 1 050 000 €, le financement se répartissant tel que suit :

- Conseil Général de la Haute-Saône : 525 000 €
- SCI Prés du Fol (Super U) : 250 000 €
- CCPH : 137 500 €
- Ville d'Héricourt : 137 500 €



Maîtrise d'ouvrage : Conseil Général de la Haute-Saône.

Mac Donald's aux Guinottes

Un restaurant Mac Donald's a ouvert ses portes à Héricourt dans la zone d'activités des Guinottes

Cinquième restaurant de l'enseigne sur l'Aire Urbaine, il répond au concept le plus avancé de la chaîne de restauration rapide.

Le restaurant est du modèle « Bâtiment 2009 » il propose des bornes de commande tactiles, un drive double voie ainsi que la possibilité de commander en ligne.

A l'extérieur un espace de jeux est réservé aux enfants, côté terrasse une table pour recharger portables et téléphones par un système d'induction et le Wifi gratuit est accessible partout.

La configuration intérieure fait de cet établissement un modèle unique en son genre en Europe.

Le restaurant compte 55 employés, ce qui correspond à une cinquantaine d'emplois à plein temps.

Le fonctionnement repose sur le mode de Tri Sélectif de ses déchets avec les services de la CCPH grâce à un partenariat signé entre Monsieur Feyad directeur du Mac Do et Fernand Burkhalter Maire d'Héricourt. Un ambassadeur du tri a été missionné les premiers temps pour expliquer aux clients comment trier les déchets.

Considéré comme leader européen en matière de Tri, le Mac Do d'Héricourt, a fait l'objet d'un film à vocation européenne, pour vulgariser cette démarche.

Les Guinottes - Zone du Chêne Sec

Ouvert tous les jours

10h30 à 22h30.

Tel. 03 84 36 00 80

<http://www.restaurants.mcdonalds.fr/HERICOURT>



OPPOSITION INTERCOMMUNALE FRONT DE GAUCHE ET RÉPUBLICAINS

EXPRESSION POLITIQUE INTERCOMMUNALE

Pour la première fois depuis sa création la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt (CCPH) s'est dotée d'une opposition. Il était temps ! La Communauté de Communes était l'instance où régnait un consensus de façade.

Il est faux de dire que la CCPH est une instance où l'on ne fait pas de politique :

- La décision de subventionner les travaux de voirie nécessaires au transfert du Super U en périphérie d'Héricourt, c'est politique ! Nous n'acceptons pas que l'argent public serve à financer un projet privé.

- La décision d'étendre encore une fois le pôle de Guinottes, c'est politique ! Elle ne fait qu'aggraver la déforestation et

la disparition de terres agricoles sur la commune d'Héricourt

Notre première bataille est en passe d'être gagnée. Il a fallu faire accepter les droits de l'opposition au Président de la CCPH. Le seul fait de pouvoir écrire dans ce numéro mesure le chemin parcouru.

Ce droit nous était refusé dans la première version du règlement intérieur. Après un débat houleux et un recours devant le juge administratif nous avons gagné cette tribune.

En cette rentrée 2014 un grand chantier s'annonce pour la CCPH, celui de la redevance incitative. Vos élus de l'opposition de gauche veilleront à l'équité

de ce nouveau système.

Alors qu'elle n'est pas encore en application, de nombreuses personnes se plaignent de la lisibilité du système et du manque de communication. On note déjà les premières dérives avec des sacs de déchets « oubliés ». Nous ne sommes pas opposés au principe de cette redevance, mais il faut encore l'améliorer.

Nous vous proposons de venir en discuter le 14 novembre, salle justice de paix de la Mairie d'Héricourt à 18 heures.

Retrouvez toute l'activité de vos élus de l'opposition de gauche sur le blog : hericourtoppositiondegauche.wordpress.com

IENN s'installe aux Guinnottes : les travaux de construction sont lancés

Installée à Vieux Charmont, la société « Transports IENN » est spécialisée dans le secteur d'activité des transports routiers de frets interurbains. L'entreprise est en activité depuis 30 ans et a été créée le 17 février 1984.



Chantier entreprise IENN septembre 2014

« Transports IENN » a décidé de s'implanter dans la zone d'activités des Guinnottes et a déposé à cet effet un permis de construire.

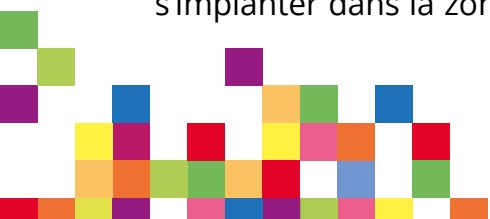
Deux bâtiments sont en construction.

Ils comporteront un atelier de réparation de 814 m², un local de stockage de pièces détachées, un magasin de vente de pièces détachées de 53 m², un logement de fonction, une station service et une aire de lavage.

Un parking sera aménagé et sera en capacité de recevoir 47 poids lourds, 12 véhicules utilitaires et 54 véhicules légers.

L'enceinte de la société sera entièrement sécurisée par une clôture.

L'entreprise compte un effectif de 19 employés.



STCI AUX GUINNOTTES.

La société STCI est une entreprise spécialisée dans l'installation thermique de génie climatique et réseau de chaleur enterrés. Pour l'heure elle intervient sur d'importants chantiers régionaux : Hôpital Médian, Centre Hospitalier Universitaire de Besançon...

STCI qui compte actuellement trois salariés souhaite se développer. Pour se faire le gérant, Christophe Aubert, souhaite construire un local industriel de 250 m² composé de bureaux, d'un atelier et d'un espace de stockage. STCI a pour se faire fait l'acquisition de la parcelle 5C d'une superficie de 1500 m² aux Guinnottes II pour un prix de 18 € HT le m²

Une gestion active et réactive

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a décidé d'acquérir 10 tablettes tactiles munies d'un logiciel de gestion pour le service périscolaire.



Cette acquisition permettra de sécuriser et d'optimiser au mieux la gestion journalière des effectifs placés sous la responsabilité des agents de ce service.

Grâce à ce nouveau matériel, l'équipe d'animation pourra sur le terrain consulter en temps réel toutes les informations importantes contenues dans le dossier respectif de chaque enfant : fiche signalétique, dossier médical, autorisations diverses, habitudes et activités, personnes autorisées à venir chercher l'enfant en cas d'urgence, établissement scolaire de rattachement...

Ces tablettes faciliteront la gestion quotidienne des inscrip-

tions ainsi que la facturation. En effet, avec ce nouveau matériel, les directrices des pôles périscolaires n'auront plus à se déplacer deux fois par jour au siège pour collecter la liste des enfants inscrits et passer 4 heures hebdomadaires à traiter administrativement les présences effectives des enfants.

Grâce à ce nouvel équipement les informations mises à jour au siège de la CCPH seront transmises directement sur

les tablettes et les animateurs gagneront un temps précieux au profit des enfants.

Par ailleurs ces nouveaux outils permettront de mieux répondre aux exigences de la Caisse Nationale des Allocations Familiales qui souhaite davantage de réactivité pour une gestion de qualité des accueils de loisirs. Les 10 tablettes seront en fonctionnement sur chaque école d'Héricourt, Bussurel et Vyans le Val.

Plan de Financement :

DEPENSES		RECETTES	
Logiciel et paramétrage	5 800 €	CAF	2 880 €
Matériel informatique	3 800 €	CCPH	7 830 €
Formation	1 110 €		
TOTAL	10 710 €	TOTAL	10 710 €



Un espace jeux vidéos à la Ludothèque !

Depuis son transfert en 2011, à la Médiathèque François Mitterrand, la Ludothèque a connu un développement très important de ses activités, au point d'être aujourd'hui considérée comme la plus importante du département.



En quelques mois le nombre de jeux disponibles en prêt est passé de 400 à 1 400. Aussi, le succès semble ne pas se démentir puisque d'avril à septembre 2014 ont été enregistrés 8 902 prêts de jeux. Autre donnée significative, la

Valise Anniversaire a été quant à elle empruntée 181 fois depuis le début de l'année.

Accessible à tous la Ludothèque a permis de capter des personnes qui ne fréquentaient pas la Médiathèque. Forte de ce constat la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a décidé d'investir 12 500 € pour étoffer l'offre de jeux.

Un espace jeux vidéo a été ouvert mardi 30 septembre. 3 146 € ont été alloués pour équiper cet espace. Ont été retenus des jeux créatifs reconnus pour leurs qualités graphiques, la pertinence de leurs contenus et leur intérêt ludique et artistique. L'ouverture de l'espace jeux vidéos devrait permettre de toucher de nouveaux publics et renforcer l'attractivité de la Médiathèque.

Renseignement :
Médiathèque François Mitterrand
Tél. 03 84 46 03 30

La dixième édition de la Fête du Livre a eu lieu dimanche 05 octobre. Comme de coutume la manifestation a remporté un vif succès. Les lecteurs, venus nombreux, ont eu la possibilité d'acquérir des livres neufs ou d'occasion auprès de libraires venus spécialement pour l'occasion.



VIDÉO À LA DEMANDE !

Service de Vidéo à la demande gratuit (pour les usagers inscrits à la Médiathèque). Films de fiction ou documentaires, pour tous les âges.

Mise à jour régulière du catalogue.

Si vous êtes équipés d'un ordinateur connecté, d'un smartphone ou d'une tablette, si vous êtes cinéphile ou simplement curieux et ouvert à la découverte, venez à la Médiathèque afin que nous procédions à votre inscription.

Pour tous renseignements et inscriptions, Sylvia Megnin au 03.84.46.03.30

Pour découvrir le catalogue :

<http://www.mdp70.medialib.tv/>

MUSIQUES EN PAYS D'HERICOURT 2014/2015 Programmation

■ «JE LES PRÉFÈRE ROSES»

SAMEDI 11 OCTOBRE 2014 à 20h30

Salle Jean ROBEIN à HERICOURT



■ TRIO ZARAFÀ

SAMEDI 31 JANVIER 2015 à 20h30

SALLE Charlie CHAPLIN de COUTHENANS



■ SOLEIL NOMADE

SAMEDI 11 AVRIL 2015 à 20h30

Salle Jean ROBEIN à HERICOURT



■ CORDES ET ÂMES

SAMEDI 8 NOVEMBRE 2014 à 20h30

Salle de « la Récré » à TREMOINS



■ SINUANCES

QUINTETTE de CUIVRES et PERCUSSIONS

SAMEDI 28 MARS 2015 à 20h30

Salle des Fêtes à HERICOURT



■ « LES OFFENBACHIADES »

Grands airs d'OFFENBACH

Avec la participation de 40 choristes dont
l'« Atelier Chansons Burlesques »

■ « DOCTEUR MIRACLE »

Opérette de Georges BIZET

12 - 13 et 14 DECEMBRE 2014

LA CAVALERIE

MUSIQUE EN PAYS D'HERICOURT

contacts : Secrétariat :

35 rue du Dr Gaulier

70400 Héricourt

Président : Claude JEANDEL : 06 76 03 50 77 - 03 84 46 25 54

@ : claude.jeandel.h@orange.fr

Réservations : Ecole de Musique de Héricourt : 03 84 56 73 02

Jacques CARE : 03 84 46 04 81

@ : care.jacques@wanadoo.fr

Tri sélectif : la modernité au service de l'efficacité !

Fernand Burkhalter, Maire d'Héricourt et Président de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a présenté, à Echenans sous Mont-Vaudois, sur le site du Quai de Transfert, le nouveau camion benne et les nouveaux locaux sociaux destinés aux agents du service OM.



Le nouveau camion Renault et sa Bom

Le Camion Renault d'une puissance de 340 CV a été équipé de sa « Bom » une benne à chargement latéral de 21 m³ (système

canadien) par l'entreprise héricourtoise Packmat.

Le coût total de cet équipement autofinancé par la CCPH est de 232 000 €.

Christian Figini et Frédéric Iaschi, chauffeurs attirés depuis le

1^{er} juillet de ce nouvel engin, ont effectué une démonstration pour les élus de la CCPH. L'automatisation de la collecte améliore les conditions de travail.

Les nouveaux locaux réalisés à l'usage du personnel ont été conçus par le cabinet Itinéraires de Belfort. Ils comprennent deux vestiaires mixtes, une douche italienne et un local réservé au ménage. Cette construction autofinancée par la CCPH pour un coût de 125 000 € HT est un produit préfabriqué français.

Lors de cette présentation Fernand Burkhalter a évoqué le tri sélectif et a tenu un discours rassurant quant aux factures à venir : « Les ménages qui trieront avec sérieux paieront moins cher de redevance OM. Le tri sélectif étendu à tous les villages de la Communauté de Communes a pour objectif principal de réduire les coûts de l'incinération et faire baisser le montant des factures grâce également aux apports financiers résultant du tri. »

La Communauté de communes du Pays d'Héricourt mettra en place en 2015 la Redevance Incitative en partenariat avec l'ADEME.

Bientôt sera diffusé un nouveau journal du tri à la population avec des informations sur les modes de calcul des tarifs et des questions réponses sur les préoccupations que nous avons recensées.

Pensez à consulter le site internet ou vous retrouverez nos différentes parutions : www.payshericourt.fr

Tournée en Pays d'Héricourt !

Monsieur François Hamet, Préfet de la Haute-Saône, nouvellement affecté dans notre département, a effectué le 20 juin, une visite au Pays d'Héricourt.

Il a été accueilli par Fernand Burkhalter, Président de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, Jean-Michel Villaumé, Député de la Haute-Saône, Martine Péquignot vice-Présidente de la Région Franche Comté, Jean-Jacques Joly, Conseiller Général du Canton Est d'Héricourt, ainsi que de nombreux élus de la CCPH. A un rythme très soutenu, le Préfet a parcouru le territoire de la ville centre.

Il a pris connaissance de tous les projets économiques du moment dont notamment celui d'Hermès qui lui a

été expliqué sur le site du Pâquis par l'architecte maître d'ouvrage Michel Thouviot. Aux Guinnottes, Fernand Burkhalter lui a présenté l'ensemble des entreprises installées et lui a décrit avec précision les créations en cours et à venir.

Le Préfet a aussi fait la découverte de tous les équipements culturels et sportifs mis à la disposition des habitants du Pays d'Héricourt : Dojo, Ecole de Musique, Médiathèque, Maison des Energies,...



Visite préfectorale sur le site des Guinnottes

Très impressionné par cette visite, le Préfet a dit : « Je suis agréablement surpris par cette vivacité. Le Pays d'Héricourt est un secteur très caractéristique du département qui dévoile une grande richesse et intelligence de territoire. Une capacité d'étonnement avec des entreprises de pointe qui travaillent pour l'export. »

Jacques GIRODS (1942 – 2014)

Jacques Girods 1^{er} Adjoint au Maire de Chagey est décédé dans la soirée du mercredi 1^{er} octobre au jeudi 2 octobre 2014. Né à Héricourt le 14 avril 1942, Jacques Girods est demeuré à Chagey toute sa vie.

Lors du conseil communautaire qui a eu lieu le jeudi 02 octobre 2014, le Président de la Communauté de Communes, Fernand Burkhalter, a rendu un vibrant hommage à la mémoire de Jacques Girods : " Il avait un sens élevé de l'intérêt général, comme rarement j'ai pu le rencontrer. C'était un conseiller communautaire exemplaire. Il était également très dévoué sur le plan sportif."

Les participants de cette assemblée ont été invités à respecter une minute de silence.

Hommage rendu au Crématorium d'Héricourt le lundi 06 octobre 2014 par Josette Loch, Maire de Chagey :

«L'instant présent est particulièrement douloureux, Jacques GIRODS a été enlevé trop tôt à notre affection. Aujourd'hui nos cœurs sont lourds et nos pensées sont tristes.

Nos pensées vont, bien sûr, à Denise, son épouse, à sa famille, mais aussi

à ses amis, et nous tenons à leur assurer de notre soutien dans un moment aussi pénible.

Entré au Conseil Municipal en 2008, il avait à cœur de mettre toute son énergie au service de notre commune, de ses administrés.

Fidèle à une ligne de conduite vantant la démocratie et le respect de l'être humain, il croyait au potentiel de sa commune et souhaitait avec nous tous, le faire fructifier pour le bien de tous.

Fidèle en amitié, attentionné envers les siens et ses amis, il faisait partie des personnes de cœur. Les mots ne sont pas assez forts pour exprimer pleinement ce que Jacky représentait pour nous et pour décrire les valeurs qui le caractérisait.

Son contact humain, son attention envers les autres, et son sens du travail bien fait semblaient finalement le destiner, de manière implicite à ses fonctions de 1^{er} Adjoint depuis mars 2014.

Au cours de ses deux mandats successifs, Jacky a toujours pris très au sérieux son rôle d' élu, au sein de la municipalité et de la C.C.P .H. Il était à l'écoute de nos concitoyens,



élément dynamique de notre équipe municipale, ses compétences vont nous faire cruellement défaut.

Nous souhaitons garder de lui l'image d'un homme efficace, organisé, et disponible, mais aussi quelqu'un de profondément humain et qui aimait la vie.

Il était un exemple pour l'ensemble de notre Conseil Municipal et de notre Commune, et nous saurons nous inspirer de ses méthodes pour donner à notre mandat cette dimension humaine qu'il affectionnait tant.

Il nous manquera énormément et nous tenons à réitérer nos profonds sentiments envers sa famille et ses amis. Nous n'oublierons jamais notre collègue. Poursuivre notre action municipale semble le meilleur moyen de respecter et de faire honneur à sa mémoire.

Adieu l'ami d'enfance, l'ami des bons et mauvais jours, l'ami de toujours.»

Formation et détente !

Le club Entente Sportive Haute-Lizaine a organisé un stage de football du 7 au 11 juillet 2014 pour les enfants âgés de 5 à 13 ans.

Stade de Luze



Ce stage qui était encadré par cinq éducateurs diplômés du club s'est déroulé à Luze où une quarantaine de participants ont été accueillis. Chaque journée de ce stage a été soigneusement organisée.

Le matin, les enfants ont travaillé leur technique dans divers ateliers afin de se perfectionner. L'après-midi ils ont participé à des ateliers découvertes et ont eu l'occasion de s'ouvrir à d'autres disciplines : handball, badminton, poney, ping-pong..

Chaque fin de journée s'est achevée par un tournoi de foot très disputé. Le budget de ce stage était de 5 840 €. Les prix du stage étaient de 98 € en demi-pension et 74 € en externe pour les enfants de la CCPH. La CCPH a participé au financement de cette activité en versant une subvention de 2 000 €.

Champey 1^{ère} manche BMX du Challenge France 2014 !

Le club de BMX de Champey présidé par Daniel Baumont a organisé les 19 et 20 avril 2014 la première manche du Challenge France 2014 qui concernait le quart Nord Est (Nord, Picardie, Ile de France, Alsace, Lorraine, Champagne, Bourgogne et Franche-Comté).

Cette compétition qui a rassemblé 640 participants sur deux journées fait partie des trois courses qualificatives pour le challenge national et les championnats de France.

La piste de Champey égale en qualité à celle de Besançon, a impressionné les participants, rapide, piégeuse et technique elle ne permet aucune erreur. Fernand Burkhalter, Président de la CCPH et Jean Valley,

Maire de Champey ont remis les récompenses aux vainqueurs dont notamment un magnifique trophée représentant un coureur cycliste élaboré par la société Laser Evolution de Bussurel. La qualité de l'organisation qui a respecté à la lettre le cahier des charges a été très appréciée par les instances régionales et notamment par Eric Creton Président du jury du corps arbitral.



Piste de Champey : Course BMX



Daniel Baumont président du club de BMX de Champey satisfait de ces deux journées a remercié tous ceux qui ont apporté leur aide, les éleveurs qui ont prêté gracieusement leurs terrains pour le parking, les bénévoles, la Commune de Champey et la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt.

Raid équestre international de Saulnot.

L'association CHEVAL dirigée par Cyril et Sophie Uttewiller a organisé les 2,3 et 4 mai 2014 la neuvième édition du raid équestre des bois de Saulnot.



Raid équestre de Saulnot

Unique en son genre en Franche-Comté cette compétition très relevée a vu l'enga-

gement de 130 cavaliers qui se sont disputés la victoire sur plus de 25 épreuves dont 5 de niveau international.

Le budget de ce raid équestre est de l'ordre de 31 200 €. Le financement est assuré par des aides de diverses collectivités, la vente de produits, des dons et les engagements de participation.

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt accompagne cette manifestation depuis sa création et a participé financièrement à hauteur de 1000 € pour cette neuvième édition.

Le Président de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt et Christian Gaussin, Maire de Saulnot ont apprécié, comme l'ensemble des participants et des spectateurs, l'accueil et l'organisation sans faille de cette manifestation sportive de premier plan.

**« Un grand merci pour une course superbe !
L'organisation , les bénévoles, les vétos, les cavaliers,
tout le monde s'est donné pour la réussite de ces
journées !
Chapeau bas, tout est fait pour que tous soient
contents ».**

Véronique Jansen - cavalière



Un mur pour des champions !

Le mur d'escalade de la halle Marcel Cerdan, ne répondait plus à la demande toujours grandissante de ses utilisateurs.

Il a donc été décidé de procéder à son extension avec l'agrémentation d'une nouvelle surface de 70 m².

Pour mémoire, la structure construite en 2006 représentait une surface de 175 m² et se caractérisait par la présence de nombreux volumes. Elle comportait huit voies d'ascension et 14 lignes d'assurage qui autorisaient pour chacune d'entre elles l'accueil de deux ou trois élèves par voie.

Aujourd'hui le mur d'escalade dispose d'une surface de 245 m², il compte 63 voies d'ascension, 21 lignes d'assurage et 1 600 prises. Polyvalent le mur d'escalade de la Halle Marcel Cerdan qui est le plus grand de l'Aire Urbaine s'adresse à l'usage de tous les publics, novices, initiés, confirmés et très confirmés. Les travaux ont été réalisés du 07

au 10 juillet par la société « ENTREPRISES » située en Isère à Saint Vincent de Mercuze.

Le mur d'escalade a été inauguré le 26 septembre 2014 en présence de Fernand Burkhalter, Maire d'Héricourt, Président de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, de Jean-Michel Villaumé, Député

de la Haute-Saône, de Martine Péquignot 1ère Adjointe ainsi que de nombreux élus. Le Maire d'Héricourt a tenu de dire tout son attachement à la cause du sport et a rappelé les investissements qui ont été consentis à Héricourt pour favoriser son développement comme par exemple le nouveau dojo.



Vendredi 26 septembre 2014, inauguration du mur d'escalade : démonstration

Plan de Financement :



DEPENSES	29 176 € HT	RECETTES :	29 176 € HT
Fournitures et pose de la structure :	26 990 € HT	Conseil Régional de Franche-Comté (50 %) :	14 588 € HT
Accessoires (cordes, baudriers, mousquetons...) :	2 186 € HT	Autofinancement Ville Héricourt (50 %) :	14 588 € HT



Des loges à la Cavalerie !

Construite en 1891 au Quartier Maunoury, la Cavalerie était autrefois un bâtiment militaire. Elle abritait le manège où les chevaux du 47^{ème} Régiment d'Artillerie venaient s'exercer.

La Cavalerie Les futurs vestiaires



Requalifiée en 2012, la Cavalerie est devenue un lieu en capacité de répondre aux besoins les plus variés : expositions, séminaires, salons professionnels, manifestations culturelles...

A proximité immédiate de la Maison des Communes, du Centre d'Affaires Pierre Carmien, du pôle périscolaire Cadet Rousselle et de l'Ecole de Musique, la Cavalerie est devenue

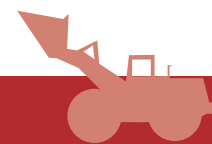
en quelques mois une vitrine de première importance pour la Ville d'Héricourt et la Communauté de Communes.

Ses 1000 m² de capacité d'accueil et son accessibilité aux personnes à mobilité réduite ont séduit de nombreux organisateurs de spectacles. Toutefois l'absence de vestiaires dédiés aux artistes a révélé une carence d'importance qui n'a pu être atténuée par l'emploi de paravents.

Pour palier à ce manque il a été décidé de la création d'une extension de 180 m² jouxtant les locaux existants afin de disposer de deux vestiaires hommes et femmes, d'un bloc sanitaire et d'un espace dédié au rangement de matériel.

Les travaux de construction de cette extension ont commencé le 26 mai 2014 sous maîtrise d'œuvre du cabinet Itinéraires Architecture de Belfort pour un montant d'honoraires de 26 920 € HT. Parallèlement, un éclairage de scène permanent a été installé par la société Master Audio Light de Belfort pour un montant de 20 648 € HT.

Plan de Financement :



DEPENSES		RECETTES :	
Coût prévisionnel du projet	270 648 € HT	Etat - Dotation Equipement Territoires Ruraux 2014 (34 %)	92 083 € HT
Extension (travaux, honoraires,...)	250 000 € HT	Conseil Général de la Haute-Saône - PACT 2014-2019 (23 %)	62 500 € HT
Eclairage de scène	20 648 € HT	Autofinancement Ville d'Héricourt (43 %)	116 065 € HT

Ecoles : les grands moyens !

La rentrée 2014/2015 a été soigneusement préparée afin que chaque écolier du primaire puisse bénéficier au cours de cette nouvelle année scolaire des meilleures conditions de travail.



Des travaux de grande importance ont été effectués en juillet et en août dans les différents établissements du primaire et notamment au groupe scolaire Poirey où une partie de la toiture a été refaite. Quatre semaines ont été nécessaires à l'entreprise Della Vecchia qui était chargée de la réalisation de ce chantier. Toutes les tuiles qui étaient très détériorées ont été déposées, un film d'étanchéité a été installé avant de placer les nouvelles tuiles en terre cuite. Le traitement du clocheton qui culmine à 22 mètres de haut a requis l'installation d'un échafaudage spectaculaire. Les chéneaux et autres descentes ont été remplacés. Le montant de ces travaux est de 46 800 € TTC.

Aux groupes scolaires Borey et Grandjean, à l'école de Bussurel et à la maternelle J. Ferry des fenêtres PVC ont été posées. Le coût de ces travaux s'est élevé à 45 400 € TTC, ils amélioreront grandement l'isolation thermique et phonique de ces bâtiments.

Les travaux d'isolation acoustique des écoles maternelles confiés à l'entreprise Curti de Bavilliers qui avaient commencé durant les vacances de Pâques avec le remplacement de portes et de vitrages intérieurs se sont poursuivis durant les grandes vacances avec la pose de faux plafonds et de baffles acoustiques. Ces travaux d'un montant de 66 000 €.TTC seront subventionnés par l'État à hauteur de 26 107 €.

Réfection Toiture Groupe scolaire Poirey



D'autres travaux ont été conduits par les agents des services:

- La salle de jeux et le dortoir de la maternelle Jules Ferry ont été repris, le sol et la peinture de la salle n°2 de la maternelle Louise Michel ont été revus.
- Une douche pour Personne à Mobilité Réduite a été installée à la maternelle Louise Michel.
- Des meubles de rangement ainsi que des placards ont été réalisés et installés dans plusieurs classes.

Les personnels municipaux, chargés de l'entretien ménager des écoles, se sont appliqués à la tâche à redonner éclat et fraîcheur à toutes les salles de classes.

Quartier Maunoury, la nouvelle résidence Senior !

Au Quartier Maunoury, le projet de résidence senior intergénérationnelle, initié par la Commune d'Héricourt et lancé le 1^{er} octobre 2013 par Habitat 70 est en cours de finition.



Résidence Senior : Catherine Fortes, Fernand Burkhalter et Damien Clemencier d'Habitat 70 en visite de chantier

Cet ambitieux programme s'inscrit dans le cadre de la politique menée en direction des personnes âgées et des personnes à mobilité réduite qui ont d'importants besoins en matière de logements adaptés. A mi-chemin entre le

maintien à domicile et l'établissement d'hébergement spécialisé, la résidence senior intergénérationnelle du Quartier Maunoury constitue une excellente alternative.

Le projet a été conçu par le cabinet de l'agence Dormoy et le bureau d'études INGB, deux sociétés domiciliées à Belfort. Le coût de la construction est de 3 713 400 €. Le montant prévisionnel des loyers hors charges est compris entre 338 € et 450 €.

Ce programme compte vingt-huit logements. Les logements se distribuent dans sept pavillons individuels de Type 3 ainsi que dans un immeuble collectif qui comporte 8 appartements de Type 2 et 13 appartements de Type 3. Cette réalisation est estampillée Bâtiment Basse Consommation (BBC). Le chauffage et la production d'eau chaude de l'immeuble sont assurés par la chaufferie bois du Quartier Maunoury. Les pavillons sont quant à eux équipés d'un chauffe-eau thermodynamique. Tous ces nouveaux logements sont équipés d'une douche italienne. L'immeuble collectif dispose d'un ascenseur pour desservir les logements des étages. Douze garages ainsi que des places de parking ont été construits.

La résidence senior intergénérationnelle vient renforcer l'offre locative sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt où plus de quarante demandes ont déjà été dénombrées.



RÉSIDENCE SÉNIOR

- 7 pavillons locatifs mis en service en décembre 2014

- 21 appartements, 8 T2 et 13 T3 : mise en service en juin 2015

COÛT DES TRAVAUX : 3 713 000 €

La Maison des Energies, 3 millions d'euros investis !



La Maison des Energies a été inaugurée le 19 juin 2014 en présence de Marie Guite Dufay, Présidente de la Région Franche-Comté, de Fernand Burkhalter, Maire d'Héricourt et Président de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, de Martine Péquignot, Présidente du Pôle Energie Franche-Comté, de Laurent Séguin, vice-Président du Conseil Général de la Haute-Saône et de Blandine Aubert, Directrice régionale Franche-Comté de l'ADEME.

La Maison des Energies abrite le Pôle Energie Franche-Comté, elle a pour vocation de sensibiliser et de mobiliser les professionnels du bâtiment aux enjeux d'efficacité énergétique en leur apportant conseils et soutien pour réduire et maîtriser les impacts énergétiques du secteur du bâtiment. Certifiée Haute Qualité Environnementale (HQE) et Bâtiment Basse Consommation (BBC Effinergie) la Maison des Energies se veut être exemplaire. La

Maison des Energies accueillera des expositions temporaires et annuelles qui traiteront des aspects les plus essentiels quant à la maîtrise de l'énergie et de la qualité environnementale.

La Maison des Energies dispose d'une surface utile de 570 m² répartie comme suit :

- Plateforme de démonstration et d'exposition : 113 m²
- Pôle de conférence et de réunions : 166 m²
- Centre de ressources (documentation,...) : 102 m²
- Administration : 87 m²
- Locaux divers (techniques, sanitaires,...) : 102 m².

Le bâtiment est à ossature bois et il comporte à l'intérieur des murs en terre qui garantissent l'inertie thermique du bâtiment. L'ensemble des matériaux de construction ont été retenus en fonction de l'économie de moyens et d'énergie nécessaire à leur mise en œuvre.

La Maison des Energies est un « bâtiment passif » en vertu de son isolation très performante et de son système de production de chauffage qui repose sur une complémentarité entre le poêle à granulés bois, la pompe à chaleur et des capteurs géothermiques.



Laurent Séguin, Marie-Guite Dufay, Fernand Burkhalter, Martine Péquignot et Blandine Aubert dévoile la plaque.



FINANCEMENT :

- **Coût global : 2 930 000 € TTC**
- **Région : 2 300 000 €**
- **Conseil Général de Haute-Saône : 600 000 €**
- **Ville d'Héricourt : mise à disposition gracieuse du terrain**
- **ADEME : 30 000 €**



Le meilleur pour l'école !

Le Maire d'Héricourt, Fernand Burkhalter, la Première Adjointe, Martine Pequignot, l'Adjointe aux Affaires Scolaires, Dominique Vareschard et Christian Laval responsable des bâtiments communaux ont visité à l'occasion de la rentrée scolaire toutes les écoles maternelles et primaires de la Ville.



A l'école Poirey, visite d'une classe numérique

Cette visite a permis de dresser un premier bilan humain et matériel de la rentrée 2014 avec les directeurs des huit écoles communales. Le Maire très à l'écoute des demandes

a rappelé son attachement à l'école et le caractère prioritaire qu'il lui accordait dans l'action communale.

Dans chacune des écoles visitées, Fernand Burkhalter a constaté avec intérêt l'emploi du matériel informatique éducatif récemment acquis par la Commune pour favoriser la réussite des élèves.

Le budget communal de fonctionnement global de l'Education s'élève à 1 543 755 € et se distribue comme suit :

- 927 840 € de frais de personnel,
- 34 000 € de fournitures scolaires,
- 181 115 € pour les transports scolaires,
- 25 500 € pour l'animation culturelle,
- 38 000 € consacrés à l'enseignement privé.

Le programme de réussite éducative en direction des enfants en difficulté s'élève à 147 780 €. A noter que 14 500 € ont été inscrits en section investissement du budget communal comme suit :

- 3 000 € ordinateurs,
- 6 500 € Mobilier matériel divers,
- 5 000 € Mobilier ergonomique.

LA RÉPARTITION GLOBALE POUR TOUS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES HÉRICOURTOIS S'ÉTABLIT COMME SUIT :

GROUPES SCOLAIRES	EFFECTIFS SEPT. 2013	EFFECTIFS SEPT 2014	DIFF.
ÉCOLES MATERNELLES PUBLIQUES	362	368	+6
Maternelle Ecole Privée St Joseph	47	75	+28
TOTAL GENERAL MATERNELLES	409	443	+34
ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES PUBLIQUES	605	592	-13
Ecole Primaire Privée St Joseph	114	118	+4
TOTAL GENERAL ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES	719	710	-9
TOTAL EFFECTIFS MATERNELLES + ÉLÉMENTAIRES	1 128	1 153	+25
Collège Pierre et Marie Curie	782	783	+1
Collège Privé St Joseph	280	273	-7
TOTAL COLLEGES	1 062	1 056	-6
Lycée Louis Aragon	610+ 29 apprentis	620+30	
Apprentis	+11		

La Vaudoise fête ses 131 ans

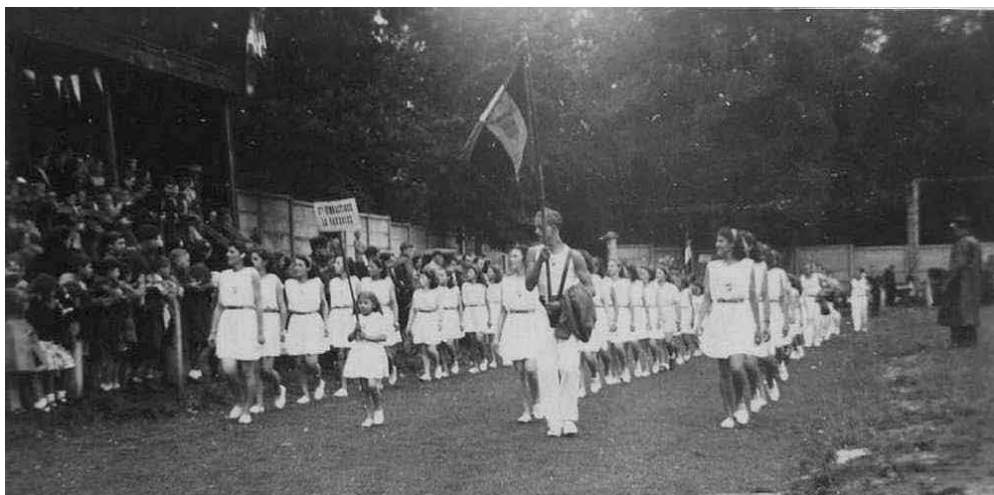
L'association sportive « La Vaudoise » célébrera le 29 novembre 2014 ses 131 années d'existence. Héricourt peut en être fière, car elle est la plus ancienne société sportive de Haute-Saône et l'une des plus anciennes de France et de Franche-Comté.

A sa naissance en 1883, il s'agissait, après la guerre de 1870 qui avait vu la France vaincue par l'Allemagne, de permettre à la jeunesse française de reprendre courage et de laver l'affront qu'avait été la perte de l'Alsace et de la Lorraine. La Vaudoise comme bon nombre d'autres sociétés françaises de l'époque a participé largement à cette œuvre de redressement.

La formation au tir, la préparation militaire, l'éducation physique, la stricte discipline et la fraternité ont permis aux hommes qui fréquentaient la Vaudoise de s'aguerrir et de devenir de farouches défenseurs de leur pays et de la République.



Equipe de football de la Vaudoise, 1926-1927



Défilé des gymnastes au stade du Mougnot, années 1930

Les conditions d'accès étaient strictes, les nouveaux adhérents devaient faire preuve, lors d'une période d'essai de trois mois, de qualités morales irréprochables.

En 1883 c'est avec la gymnastique que la Vaudoise fait son apparition à Héricourt, plus tard d'autres sections seront créées, comme le football en 1922. Au cours du temps la Vaudoise n'a cessé de se diversifier et d'accueillir de plus en plus d'amateurs de sport. Ainsi depuis 1977 les effectifs de l'ensemble des sections se sont accrus régulièrement, aujourd'hui la société compte plus de 750 personnes.



131^{ème} anniversaire 29 novembre 2014

Complexe Sportif Marcel Cerdan.

programme d'animations :

- **Commencement des festivités à 15h00,**
- **Visite des stands de la Vaudoise actuelle et rétrospective,**
- **Démonstrations des 5 sections,**
- **Apéritif**

Venez nombreux !

CENTRE SIGNORET :

De nombreuses idées pour occuper son

EXPRIMER SA CRÉATIVITÉ :

CLUB	LIEU/JOUR/HORAIRES	PUBLIC	TARIFS
DENTELLE AUX FUSEAUX	Saint Valbert Vendredi 14h à 16h	ADULTE	Carte d'Usager
ART FLORAL	Saint Valbert Mardi 20h 22h (1fois/mois)	ADULTE	Carte d'Usager Tarif A
DE FILS EN TISSUS	Saint Valbert Jeudi 19h30 à 20h30	ADULTE	Carte d'Usager Tarif B
MARQUETERIE DE BOIS	Avenue Jean Jaurès Mercredi 14h à 22h30	ADULTE/ENFANT	Carte d'Usager Tarif B
MARQUETERIE DE PAILLE	Avenue Jean Jaurès Jeudi 14h à 22h30	ADULTE	Carte d'Usager Tarif B
SCRAPBOOKING	Centre Signoret Mardi de 20h à 22h30 (ts les 15 jours)	ADULTE	Carte d'Usager Tarif B
PEINTURE SUR BOIS	Saint Valbert Lundi de 18h à 20h	ADULTE	Carte d'Usager Tarif B

DÉTENTE ET BIEN-ÊTRE :

CLUB	LIEU/JOUR/HORAIRES	PUBLIC	TARIFS
SOPHROLOGIE	Centre Signoret Jeudi 20h30 à 21h30	ADULTE	Carte d'Usager Tarif A
ARTS ÉNERGÉTIQUES	Centre Signoret Jeudi 18h30 à 20h00	ADULTE	Carte d'Usager Tarif A

JOUER LA COMÉDIE :

CLUB	LIEU/JOUR/HORAIRES	PUBLIC	TARIFS
ARTS PLASTIQUES	Mercredi de 14h à 16h30 Vendredi de 14h à 16h30 Vendredi de 20h à 22h30	ADULTE	Carte d'Usager Tarif B

S'EXPRIMER EN MUSIQUE :

CLUB	LIEU/JOUR/HORAIRES	PUBLIC	TARIFS
SOUTIEN AUX INITIATIVES MUSICALES	Centre Signoret En soirée	Adolescents Jeunes Adultes	Carte d'Usager
HIP HOP /BREAK DANCE	Centre Signoret Vendredi 18h /19h30 et 19h30 /21h	Enfants - de 12ans Ados + de 12 ans	Carte d'Usager Tarif B
BOXE THAÏ ET ANGLAISE	Dojo Jeudi 20h à 21h30 samedi 9h30 à 11h00	A partir de 6 ans Adultes	Carte d'Usager Tarif B
RENFORCEMENT MUSCULAIRE MASCULIN	Salle d'activités 8, rue Clément Lundi, mercredi, vendredi 18h à 20h	Ados / Adultes	Carte d'Usager
RENFORCEMENT MUSCULAIRE FÉMININ	Salle d'activités 8, rue Clément Mardi 18h15 à 20h Jeudi 9h à 11h	Ados / Adultes	Carte d'Usager
ZUMBA KIDS ZUMBA LE RYTHME DANS LA PEAU	Centre Signoret Lundi 17h30 à 21h	Ados / Adultes	Carte d'Usager Tarif B

AVEC UNE PLUME ET UN PINCEAU :

CLUB	LIEU/JOUR/HORAIRES	PUBLIC	TARIFS
PAUS'CINÉ	Centre Signoret Mercredi de 14h30 à 17h00	Adolescents et Adultes	Carte d'usager

ACTIONS JEUNESSES CITOYENNES !

Cet été, le Centre Socioculturel Communal Simone Signoret, a organisé deux Actions Jeunes Citoyennes. Au programme de ces AJC étaient inscrits la décoration des transformateurs des rues Marcel Paul et Pierre Bérégovoy ainsi que le rafraîchissement de la fresque sportive du Mougnot qui avait été réalisée au mois de juillet 2005. Encadrés par Fabrice Grux de l'association Scen'Art accompagné de Lionel Wittig et de Philippe Richert, vingt adolescents ont participé avec enthousiasme à ces actions. Chaque participant s'est vu attribué une bourse éducative de 140 €.



temps libre !

Fest'images le samedi 30 août 2014



COMMUNIQUER :

CLUB	LIEU/JOUR/HORAIRES
ANGLAIS	Centre Signoret Mercredi 17h30 à 19h Mercredi 20h à 21h30
ARABE	Centre Signoret Mardi de 14h à 15h30 Jeudi de 14h00 à 15h30
THÉÂTRE	Centre Signoret Planning donné en début de saison

PUBLIC	TARIFS
ADULTE	Carte d'Usager Tarif B
ADULTE	Carte d'Usager Tarif B
Ados / Adultes	Carte d'Usager Tarif A



Terrasse de l'été - Samedi 21 juin 2014

LES SHOEPOLISHER'S
Place de la Mairie 1 500 personnes

RENSEIGNEMENT :
5, rue du 11 novembre
Tél. 03 84 46 25 49
Courriel : centresignoret@hericourt.com

HORAIRES D'OUVERTURE :
Périodes scolaires :
Du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Périodes de vacances
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Activités du Centre Signoret : théâtre, danse...

LES TARIFS :

Les tarifs des activités clubs sont assis sur les revenus des familles et déterminés en fonction des tranches de quotient familial servant de base de calcul de l'impôt sur le revenu. Il existe des activités où seules la carte d'usager est nécessaire et d'autres où une participation financière supplémentaire est demandée (tarif A, tarif B ou droit d'accès à la salle.)

Le quotient familial est égal au revenu fiscal de référence (auquel il est ajouté les éventuels déficits fonciers) divisé par le nombre de parts fiscales.

Tarifs Carte d'usager :

Jeunes - de 18 ans : 2.50 euros Adulte 6.20 euros

Fest'Images !

Le Centre Socioculturel Communal Simone Signoret a organisé avec le soutien des services de la Ville d'Héricourt la cinquième édition de Fest'Images. Cette manifestation populaire s'est déroulée sur les espaces publics du quartier des Chenevières dans une ambiance chaleureuse. De nombreuses animations étaient proposées, dont notamment deux structures gonflables géantes qui ont ravi les enfants.

Tous les animateurs du Centre Signoret étaient mobilisés et ont contribué grandement au succès de cette journée.

Sur scène quatre formations, Fantasmagoria, la Zumba, DTM 109 et Swadée ont présenté au public des prestations de très grande qualité.



50 ANNÉES DE VIE COMMUNE.

Lisa et Xavier Prost ont célébré le 12 juillet 2014 leurs 50 ans de mariage à la Roseraie où ils ont été accueillis par le Maire d'Héricourt Fernand Burkhalter en présence des adjoints. Lisa Bianchi est originaire de Bethoncourt, Xavier Prost est originaire de Lons le Saunier. Ils se sont rencontrés en 1963 au bal de la Fête de Bethoncourt. Leur mariage a été célébré le 6 juillet 1964 à Bethoncourt. Lisa et Xavier ont eu 3 enfants, Frédérique, Virginie et Fabien qui leur ont donné 7 petits-enfants. Le Couple est installé à Bussurel depuis 1972 où il a fait construire un pavillon.



UN COUPLE EN DIAMANT.

Samedi 27 septembre 2014, Fernand Burkhalter, entouré de ses adjoints, a accueilli à la Roseraie **Christiane Marion et Gilbert Guyot** venus célébrer leurs noces de diamant à la Roseraie. Ils se sont unis il y a soixante ans le 7 août 1954 à Héricourt. Christiane est originaire de la Bresse dans les Vosges, Gilbert est né à Saint-Denis, il est arrivé en 1942 à Héricourt. Christiane et Gilbert ont eu un fils Gilles, qui leur a donné trois petits enfants qui à leur tour leur ont donné deux-arrières petits enfants.

50 ANNÉES DE MARIAGE.

Arlette et Jacques Clerc se sont mariés le 26 septembre 1964 à Héricourt. Samedi 05 octobre à la Roseraie, Fernand Burkhalter maire d'Héricourt entouré de nombreux adjoints a célébré leurs noces d'or. Arlette Tourdot est l'aînée d'une famille de 10 enfants, elle a été responsable logistique à l'hôpital d'Héricourt puis au CRF Bretegnier durant 33 ans. Jacques Clerc a obtenu un CAP de plombier-zingueur et a travaillé à l'entreprise Repiquet avant d'entrer aux usines Peugeot comme ouvrier métallurgiste jusqu'à sa retraite obtenue en 1997. Trois enfants sont nés de cette union, Laurence Michèle et Stéphane qui leur ont donné quatre petits enfants.

MARIAGES

POURRAT Hervé, Jean Eddy & FAVERIAL Stéphanie, Huguette Christiane	31/05/2014
DUMESNIL Aline, Monique Suzanne & REYNAUD Morgane, Rolande Marguerite	07/06/2014
RUISSEAU Christian, Gabriel Louis & GALLOITE Nadine, Simone	11/06/2014
MAHI Mourad & BENMEHDI Laura, Josiane Liliane	14/06/2014
GALLAUZIAUX Frédéric, Jean-Marie Christian & CLAUDEL Aurélie, Paulette Germaine	28/06/2014
CUCCUREDDU Laurent, Jean-Marie & MARTIN Aurore	28/06/2014
RAITI Michel, Jacques & BALLAY Mireille, Rose Lucie	28/06/2014
LAMIE Matthieu, Hervé Christophe & DROZ-BARTHOLER Aurélie, Mireille Jeanne	05/07/2014
BOUR Pierre, Emmanuel & MENGARELU Emilie, Marie	18/07/2014
TROMBINI Nicolas, Laurent Joël & GUILLAUME Laure, Yvonne Andrée	19/07/2014
JUNG Jean-François, Joseph & CHARLES Sandrine, Murielle Stéphanie	19/07/2014
MEYER Nicolas, Olivier & BRON Raphaëlle, Andrée Béatrice	26/07/2014
ZEMOURI Benyoucef & MEDDOUR Yasmina	01/08/2014
HURTER Sébastien & SCHMITT Anne-Lise, Christiane, Georgette	02/08/2014
RENAUDINEAU Franck, Jean Laurent & ARTVIGA catherine	09/08/2014
CHAGNOT Sébastien, Louis Roger Yves & FOIS Jennifer	09/08/2014
DUCHANNOY Aurélien, Patrick Daniel & GENGA Elodie, Chantal	09/08/2014
BOUJON Cédric, Jean-Claude & BONNEURE Sarah	09/08/2014
BLETZACKER Nicolas, René Gilbert & ERNEWEIN Aurélie, Noémie Christine	16/08/2014
BURKHALTER Anthony, Frantz & BRÉNOT Marie-Cécile, Roselyne	16/08/2014
TERREAUX Fabien, Guy Noël & MATHIAS Amandine, Noëlle Raymonde	16/08/2014
VARIN Aurélien, Florian & COLLARD Aurore, Clara, Hélène, Marie	22/08/2014
BENMEHDI Mélik & SOULOUMIAC Stéphanie, Michèle Sophie	23/08/2014
KHALDI Cheïkh & PARISOT Françoise, Paulette Annie	30/08/2014
PICHARDO Jonathan & HOULLÉ Angélique, Isabelle	06/09/2014

NAISSANCES

ZERBIN Adam, Lucas / MONTBÉLIARD (25) 27/05/2014, GUETTAF Samia / BELFORT (90) 01/06/2014, BARDOT Elora, Sylvie Nelly / BELFORT (90) 03/06/2014, GUELLOUR LounaMaelyse Analisa / BELFORT (90) 07/06/2014, GAUTHIER Lyly, Vanessa / MONTBÉLIARD (25) 07/06/2014, DAHMANI Souleyman / MONTBÉLIARD (25) 13/06/2014, AYEW Razan, Ava / MONTBÉLIARD (25) 15/06/2014, BARKA Ihab / MONTBÉLIARD (25) 16/06/2014, THIBAUDIN Gabriel, Henri Léon / MONTBÉLIARD (25) 17/06/2014, HANDSCHIN Enzo, Léo / BELFORT (90) 18/06/2014, LAARI Marwan / BELFORT (90) 21/06/2014, HELL Maël, Gilbert Georges / MONTBÉLIARD (25) 22/06/2014, KONKI Kimya / MONTBÉLIARD (25) 26/06/2014, ACHLIHI Sana / BESANÇON (25) 23/07/2014, DURIN Clémence, Mathilde Soline / BELFORT (90) 27/07/2014, ZARAT Maryam / BELFORT (90) 29/07/2014, PEPIN Naël, Lilian Jean Pierre / MONTBÉLIARD (25) 29/07/2014, FORTU Nikita / BELFORT (90) 31/07/2014, DAHMANI Assia / MONTBÉLIARD (25) 31/07/2014, ALTAN Fahrettin-Said / MONTBÉLIARD (25) 17/08/2014, BOTEY Louis, Xavier Guillaume / MONTBÉLIARD (25) 26/08/2014, GRANDPIERRE Sarah, Marie / BELFORT (90) 01/09/2014, GIRARD Kais / BELFORT (90) 06/09/2014,

DÉCÈS

LOSSERAND Marcel, Victor 14/06/2014, PENTECOTE Maximilien 17/06/2014, THIRIAT Guy, Jean 23/06/2014, COLLAS Olivier, Louis, Georges 27/06/2014, GILLIOT Monique, Lucienne Yvette 28/06/2014, DORMOY Roger, Louis 01/07/2014, GEORGES Suzanne, Lucie 15/07/2014, NAAL Benoit, Stéphane, Gilbert 17/07/2014, CYPELT Hélène 18/07/2014, JONQUET Roger, Théodore 19/07/2014, PETITHUGUENIN Raymond, Louis Emile 20/07/2014, PETIOT Marie, France 26/07/2014, DE GOUDRON Jacques, René, Marcel 28/07/2014, KONIECZNY Stanislaw 29/07/2014, TRAXEL Eliane, Marguerite, Paulette 29/07/2014, GUILLEREY Bernard, Jean-Marie 02/08/2014, MARGUERON Andrée, Rolande Odette 09/08/2014, ODOR Hugues, Théodore 12/08/2014, RICHARD Violette, Hélène 15/08/2014, BALI Jean 19/08/2014, AUBRY Mireille, Céline Marie 20/08/2014, POUPETTO Fernand, Roger 26/08/2014,



ELUS SOCIALISTES ET REPUBLICAINS

Les travaux de réhabilitation du Pâquis sont en bonne voie. La déconstruction et le désamiantage du site sont achevés. 10 millions d'euros d'investissement sont programmés par le groupe Hermès pour la construction de la future manufacture de maroquinerie qui comptera 280 emplois nouveaux.

Le projet privé d'implantation du SUPER U, sur des terrains acquis depuis plus de 10 ans Faubourg de Montbéliard, est en passe de se réaliser.

Les opposants du Front de Gauche et les opposants de l'UMP affirment que la Commune subventionne le SUPER U. C'est faux ! Leurs propos sont mensongers !

Pour cette implantation, des travaux de voirie sont nécessaires car conformément à son règlement de voirie établi il y a plus de quarante années, le Conseil Général de la Haute-Saône n'accepte pas pour des raisons de sécurité routière, l'accès direct hors agglomération, à partir de routes départementales, à

des zones commerciales et autres activités.

Le Conseil Général impose la réalisation d'un giratoire et d'accès sécurisés. Ces travaux seront conduits sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Général de la Haute-Saône. Une nouvelle voie sera créée, le diffuseur de Bussurel et le giratoire du Faubourg de Montbéliard qui desservira la nouvelle zone commerciale seront modifiés.

Ces travaux de sécurisation seront réalisés par le Conseil Général. Ils impliquent, comme dans toutes les zones commerciales de la Haute-Saône une participation financière des collectivités locales concernées, pour le cas notre Ville et la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt.

Le SUPER U doit payer par voie de conséquence au Conseil Général la somme de 250 000 € pour la réalisation de ces travaux.

L'école est la principale chance de réussite et de promotion sociale pour nos enfants. La rentrée de septembre a été soigneusement préparée. 1 543 755€

du budget communal sont dédiés à l'accueil des enfants et à l'entretien de chacun des 8 groupes scolaires d'Héricourt et de Bussurel.

Nous maintenons le cap d'une ville-centre à 10 000 habitants qui agit pour développer l'habitat et pour l'accueil des entreprises. Les programmes de construction de logements se poursuivent. Au Quartier Maunoury la Résidence Senior est en cours d'achèvement et le programme de résidences principales à la Craie continue.

Comme promis, les impôts locaux sont gelés : baisse du taux de la taxe foncière et maintien du taux de la taxe d'habitation

Au quotidien, nous travaillons à honorer tous nos engagements.

Avec nos valeurs de gauche républicaine nous agissons en tenant compte de vos préoccupations, avec le souci de rendre service à chacun d'entre vous.

EUROPE ECOLOGIE LES VERTS

La Transition énergétique.

Alors que la crise s'éternise et plonge nombre de nos concitoyens dans le désarroi, Héricourt connaît une relative embellie. Nos finances qui ont été tendues dans les années passées vont mieux, la pression fiscale qui est encore forte a bénéficié de la baisse de 1.5% de la taxe foncière, et, alors que la ville n'a pas d'eau et est obligée d'importer ou de transporter le précieux liquide, elle y est 15% moins cher en moyenne que sur le reste du territoire national. Enfin des gros investissements ont été menés à bien.

C'est donc un temps de possible et de décisions pour notre cité, permis par 40 ans d'effort de tous ses habitants et souvent aussi au détriment de nombreux domaines au premier rang desquels l'environnement. (Les normes environnementales étant moins rigoureuses qu'aujourd'hui)

Cette tâche a été accomplie avec acharnement et un certain succès par les élus et les équipes municipales. Notre volonté est que les premiers soient

remerciés et les seconds récompensés, même si, inexplicablement, c'est le contraire qui se passe.

Mais Héricourt avec une gestion saine, n'est pas devenue riche loin s'en faut et une fois déduites les dépenses incompressibles du budget, la marge de manœuvre est faible.

C'est une raison supplémentaire pour qu'elle soit consacrée à des investissements structurants, ambitieux et porteurs d'avenir. Or, l'avenir, c'est la transition énergétique, c'est l'écologie, c'est la création de milliers d'emplois. L'isolation des bâtiments anciens les plus énergivores doit être une priorité pour permettre aux familles en situation de précarité de réduire leurs factures de chauffage, gaz, d'électricité, dont le budget est de plus en plus lourd à supporter. La transition énergétique est garante de l'avenir de notre planète, de notre environnement. Nos concitoyens sont de plus en plus inquiets de la dégradation du climat et de ses conséquences pour les générations futures.

Les espaces verts <Bio > plus tôt en 2020, les pes-

ticides et autres produits sanitaires n'auront plus droit de cité dans les parcs et jardins publics de l'hexagone comme le prévoit une loi adoptée en janvier par la ministre de l'écologie qui espère bien atteindre cet objectif avant c'est à dire en 2015 - 2016. Il nous faudra donc cibler nos priorités environnementales avec une version différenciée du fleurissement, du désherbage etc....

La stratégie d'avenir d'Héricourt doit être définie collectivement. La mutation écologique des activités économiques y être encouragée et accompagnée. A mon modeste niveau, j'essaie de faire œuvre utile et d'influer sur la politique municipale, c'est le sens de mon engagement et il y a beaucoup de travail.

DANIELLE BOURGON
ELUE EELV

Opposition de gauche**GROUPE DES ELUS DU FRONT DE GAUCHE ET REPUBLICAINS**

Les congés d'été et la rentrée sont maintenant derrière nous. Plus de la moitié des Héricourtois n'a pas pu prendre de vacances ou alors très courtes. La rentrée est faite, les feuilles d'impôts avec leur cortège d'augmentation sont arrivées dans les boîtes aux lettres et puisqu'aucun de nos concitoyens n'est atteint de « phobie administrative » ils auront, même dans la difficulté et dans la douleur, payé leur impôt ! La rentrée scolaire est marquée par des classes surchargées tant au lycée qu'au collège, avec des professeurs non remplacés. C'est à la fois regrettable et préjudiciable pour nos enfants. Quant au primaire, les familles et les enseignants continuent à souffrir de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Après les associations sportives et culturelles, c'est au tour de l'école de musique de subir les conséquences de cette réforme avec une baisse de la fréquentation. La rentrée, c'est aussi pour les enfants ou pour les adultes, l'inscription dans des associations sportives

et culturelles. Nous attachons une grande importance à la vie associative d'Héricourt. Notre ville est riche de son mouvement associatif plus que centenaire. Ce bénévolat prend ses origines à la fois dans l'histoire de la culture ouvrière laïque d'Héricourt mais aussi dans l'histoire de ses religions, catholique, protestante, juive et maintenant plus récemment musulmane. Cette mixité a produit et produit encore de nombreux et de grands bénévoles. Ils participent au « vivre ensemble » à Héricourt, au développement culturel et sportif. Notre groupe tient tout particulièrement à les saluer, sans oublier les associations à but social ou celle sauvegardant le patrimoine.

Notre commune doit continuer à soutenir le mouvement associatif car nous savons qu'il n'est pas facile de faire vivre une association. Soutien, par la reconnaissance du travail fourni, notamment en direction des enfants, soutien par l'attribution de moyens financiers suffisants, soutien par la mise à disposition d'équipements sportifs et culturels à la hauteur des enjeux de notre époque et soutien enfin par une aide administrative ou technique aux associations qui en

font la demande. Notre groupe fera prochainement des propositions allant dans ce sens à la municipalité. Comme nous nous étions engagés durant la campagne des municipales, nous avons décidé d'aller à votre rencontre cet automne par des réunions de quartiers. Nous y ferons un compte rendu de notre activité d'élus municipaux et nous aborderons de nombreux sujets qui vous tiennent à cœur : le déménagement prévu du super U, la vie des associations, le logement, la sécurité, les transports, la démocratie, la gestion des ordures ménagères

Les dates prévues pour ces réunions de quartiers sont les Vendredi 14 novembre 2014, à 18h, en Mairie, salle justice de Paix, et le Samedi 15 novembre 2014 à 14h, espace public Jean Ferrat, au quartier des Chenevières. Nous vous y attendons nombreux.

Gilles LAZAR, Sandrine PALEO, Blaise-Samuel BECKER, Sylvie DAVAL, Philippe BELMONT : élus du groupe Front de Gauche et Républicains.
hericourtoppositiondegauche.wordpress.com

Opposition de droite**LISTE "ENSEMBLE POUR UN VRAI CHANGEMENT"**

La majorité socialiste voudrait faire croire que l'opposition de droite est contre l'implantation d'entreprises sur le secteur.

On croit rêver ! Qui détruit le tissu économique de notre pays depuis mai 2012 avec un nombre record de faillites ? Qui a détruit l'immobilier sinon Cécile DUFLOT ? Qui a multiplié les impôts en asphyxiant les entreprises et les particuliers sinon Hollande et son représentant local Fernand BURKHALTER ?

Sur le dossier HERMES, nous nous posons un certain nombre de questions dans l'intérêt des héricourtois :

Quelles mesures ont-été prises par la CCPH pour favoriser l'embauche d'héricourtois ? Sur les 300 emplois maximum à venir, combien d'habitants des cantons d'Héricourt seront concernés ? Pratiquement aucun.

L'enquête d'utilité publique évoque une zone de stockage de peaux salées (10 tonnes). Nous nous

sommes donc demandés légitimement si HERMES installait un maroquinerie ou une ...tannerie ? Chacun conviendra que les nuisances ne seraient pas les mêmes pour les résidents proches.

Cette unité de production est à proximité d'une école, à moins de 500 mètres de la zone historique du château. Là encore, nous souhaitons que tous les garde-fous soient pris et connus de la population. Il ne s'agit pas d'être contre la création d'emplois mais de s'assurer d'une complète transparence dans un processus d'implantation industrielle.

Sur le dossier SUPER U, nous sommes contre l'attribution de subventions à hauteur de 350 000 euros pour permettre le déménagement de cette enseigne commerciale à l'entrée d'Héricourt route de Montbéliard.

Contre car c'est la fin du commerce de proximité dans le centre d'Héricourt. Comment vont faire les personnes âgées pour faire leurs courses ?

Contre car cette entrée de la ville était la seule non défigurée par les enseignes commerciales et qui ga-

rantissait un cachet « vert » pour notre cité ;

Contre car l'implantation d'une nouvelle zone commerciale va se faire au détriment des commerçants du centre ville qui connaissent déjà tant de difficultés pour assurer leur activité ;

Enfin contre car ce n'est pas au contribuable de financer des aménagements publics au bénéfice d'entreprises privées qui pourraient aisément les financer. Il est singulier que ce soit des élus de droite qui doivent rappeler aux socialistes locaux que l'argent public doit avant tout servir à aider les plus démunis d'entre nous. Mais il est vrai qu'avec un ministre des finances venu de la banque Rothschild, la finance n'est plus l'ennemie du Parti Socialiste... Uniquement les « sans dents » !!

Champions en herbe !

La Section Athlétisme des Sports Généraux a organisé à l'occasion de la rentrée, une séance d'initiation à l'athlétisme à destination des enfants âges de 7 à 12 ans.



Stade du Mougnot Kid Athlé

Cette séance a constitué une opportunité pour ces enfants d'essayer différentes disciplines qu'ils pourront pratiquer au stade du Mougnot après inscription, avec les éducateurs diplômés de la Section Athlétisme des Sports Généraux.

Ce Kid Athlé spécial rentrée a rassemblé une trentaine d'enfants. En présence du Maire d'Héricourt, Fernand Burkhalter, venu spécialement les encourager, les jeunes athlètes en herbe ont pratiqué en différents ateliers les différents lancers, le

sprint, la course d'endurance...

Tous les jeunes athlètes ont reçu en fin de séance un diplôme et ont partagé une collation dans une excellente ambiance.



**10 kilomètres d'Héricourt
Dimanche 14 décembre 2014
Début des épreuves 12h45**

SPORTS GENERAUX HERICOURT
Section Athlétisme
Monsieur Thierry ERNEWEIN
14 RUE DE LA 5EME DB
70400 HERICOURT
Tél.: 03 84 46 39 40
E-mail : sghathle@wanadoo.fr

Héricourt, une ville associative !

Forum des Associations la Cavalerie



Le Forum des Associations est devenu le rendez-vous incontournable de la vie associative du Pays d'Héricourt.

Organisée sous la férule de Chantal Grisier, Adjointe au Sport et animée par Lionel Wittig du Service des Sports de la Ville, cette 14^{ème} édition qui a eu lieu samedi 06 septembre, à la Cavalerie, a rassemblé 45 associations.

Les visiteurs venus en très grand nombre ont apprécié l'organisation et la qualité de l'accueil. La présence du champion de France des - de 100kg, Maxime Clément, au stand de la Vaudois Judo a fait sensation auprès du public. Le champion héricourtois devenu il y a peu, professeur certifié de sport, a répondu avec simplicité et gentillesse à toutes les sollicitations.

Chantal Grisier très satisfaite, a souligné l'augmentation du nombre

des associations participantes et a remercié l'ensemble des clubs qui se sont grandement investis dans la réussite de cette journée.

Diverses démonstrations ont rythmé la journée, basket, roller, karaté, judo... Le simulateur de pêche à la truite de l'AAPPMA a fait sen-

sation et notamment auprès des plus jeunes.

Le Forum des Associations clos, les responsables et les adhérents de tous les clubs de sport d'Héricourt se sont rassemblés pour célébrer le vingtième anniversaire de l'Office Municipal des Sports.



Jean-Paul Signorato, Jacques Guily, Christian Laval, Gérard Claude, Dahlila Meddour et Pierre Vareschard présidents successifs de l'OMS



Né à l'initiative de la Municipalité alors présidée par Jean-Pierre Michel, l'OMS vise à fédérer les moyens et coordonner l'action du sport héricourtois. Les anciens présidents de l'OMS étaient présents pour cet événement, Pierre Vareschard, Christian Laval, Gérard Claude, Dahlila Meddour, Jacques Gilly, et Jean-Paul Signorato.

Le Maire Fernand Burkhalter, a dans son allocution, remercié tous les acteurs qui ont œuvré à pérenniser et développé cette institution.

Fête du Château d'Héricourt

La septième Fête du Château d'Héricourt organisée par l'association HPH, avec le soutien de la ville d'Héricourt et de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, s'est déroulée samedi 13 et dimanche 14 septembre.



Fête du Château d'Héricourt : les guerriers d'Avalon

Au programme de ces deux journées, de nombreuses animations médiévales ont été proposées par les « Guerriers d'Avallon » (démonstrations de combats, armement, campe-

ment,...) et par la « Guilde de la Chouette » (dances anciennes en costumes).

Les visiteurs ont pu déambuler parmi les stands d'artisanat d'art et se restaurer à la boutique de l'association HPH. La Ludothèque de la Médiathèque François Mitterrand a proposé des jeux médiévaux pour les enfants et les adultes.

Trois expositions ont été présentées au public, « Les Guerres de Bourgogne » de Jean-Claude Birquy, « les Chevaliers » et « Promenade au Moyen-Age » réalisées par l'Amicale Philatélique d'Héricourt.

La nuit tombée les murs de l'ensemble du site de la Tour du Château ont été mis en lumière par Gérard Pascal et les danseurs de la « Guilde de la Chouette » ont évoqué dans un spectacle le siège d'Héricourt survenu en 1474 durant les Guerres de Bourgogne conduites par Charles le Téméraire.

LES TERRASSES DE L'ÉTÉ

Chaque samedi du mois de juillet en des lieux différents et en début de soirée, des concerts gratuits ont été proposés aux habitants du Pays d'Héricourt. Les artistes retenus pour ces soirées ont présenté des prestations de très grande qualité et notamment le groupe des « Shoepolisher's » qui a réuni plusieurs centaines de fans place de la Mairie à Héricourt. Au programme de ces manifestations, du rock, de la chanson française, du jazz...



Héricourt aime son patrimoine !

Événement culturel incontournable de la rentrée, les Journées Européennes du Patrimoine qui se sont déroulées les 20 et 21 septembre ont permis aux habitants du Pays d'Héricourt de témoigner de leur intérêt pour l'histoire et l'art de leurs lieux de vie.



Fort du Mont Vaudois : Journées européennes du patrimoine

Ces journées ont donné l'occasion de faire connaître l'action des Collectivités Territoriales et de présenter le travail de celles et ceux qui agissent quotidiennement au service de la connaissance, de la sauvegarde et de la mise en valeur du patrimoine. Le succès de la manifestation a reposé sur la grande diversité du patrimoine communal et intercommunal proposé aux visiteurs qui ont eu tout le loisir pour découvrir ou redécouvrir: la Tour du Château, le Musée Minal, les églises, les temples, les Archives, le Fort du Mont Vaudois.

HÉRICOURT MONTMARTRE 4 ET 5 OCTOBRE

Manifestation culturelle organisée sur deux journées « Héricourt Montmartre » est un carrefour pour l'expression artistique où chaque artiste peut s'exprimer librement.

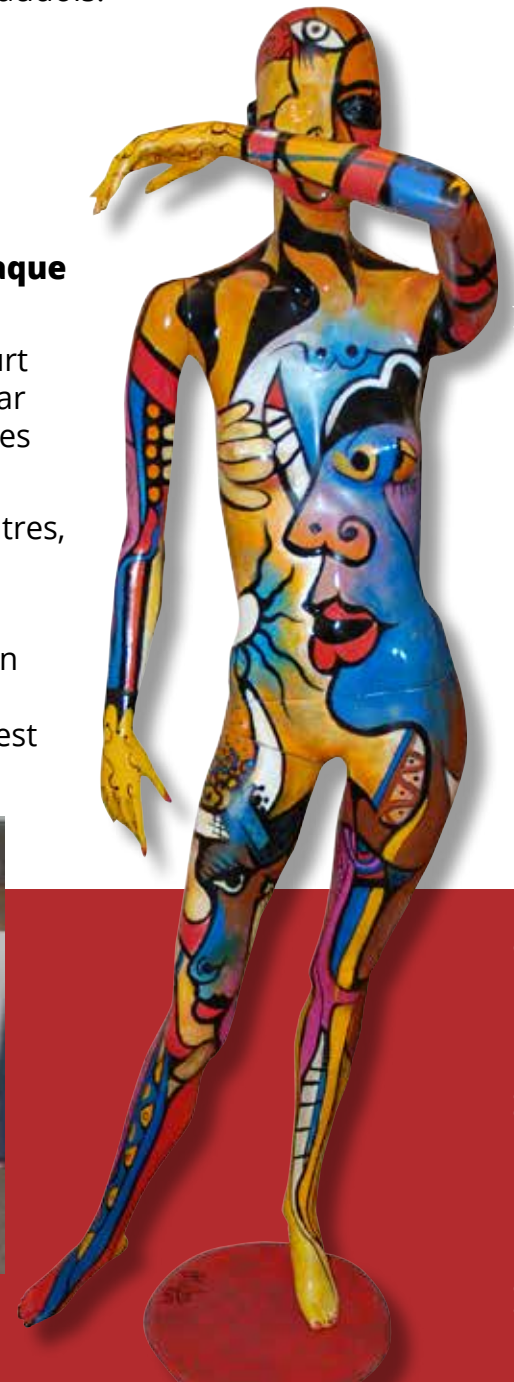
Promouvoir gratuitement l'art auprès du public et faire découvrir Héricourt et son patrimoine historique ont été les objectifs recherchés et atteints par Jean-Marc Muller Président de l'association Héricourt Montmartre et de ses coreligionnaires au cours de ces deux journées.

Des animations ont eu lieu sur plusieurs stands : potiers, sculpteurs, peintres, fondeurs... Le public venu nombreux a partagé avec les artistes présents d'agréables moments de convivialité.

L'exposition « Les Seins du Ciel » au Musée Minal a retenu toute l'attention du public. En lien avec la Ligue pour la recherche contre le cancer, cette exposition s'est déroulée durant le mois « Octobre Rose », dont l'objectif est de réaffirmer les enjeux et les bénéfices du dépistage du cancer du sein.



Héricourt Montmartre esplanade du château



La fibre optique à Châlonvillars

Situés au bout de lignes téléphoniques très longues, les internautes de Châlonvillars ne pouvaient accéder dans de bonnes conditions à l'Internet haut débit.

Ce projet ardemment défendu, par Jean-Claude Kubler, Maire de Châlonvillars, vice Président de la Communauté de Commune et son Conseil Municipal, est devenu réalité.



Inauguration symbolique de la Fibre optique à Châlonvillars en présence de Jean-Jacques Joly, Fernand Burkhalter, Jean Kubler et Jean-Pierre Michel

L'activation du NRA-PRM (Nœud de Raccordement Abonnés - Point de Raccordement Mutualisé) a eu lieu le 20 septembre 2013.

Désormais les habitants de Châlonvillars disposent d'un débit internet satisfaisant qui leur permet de s'abonner aux offres les plus classiques et qui comprennent le triple play : internet, télévision, téléphonie.

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a contribué à hauteur de 220 000 € pour la réalisation des travaux qui ont été conduits pour le raccordement du village au réseau de fibre optique.

Après des années d'échanges et d'atermoiements avec la Direction Régionale de France Télécom, la Commune de Châlonvillars s'est finalement tournée vers le Syndicat Mixte de l'Aire Urbaine.

Ce dernier a solutionné cette question épineuse en favorisant la connexion de la localité avec la boucle fibre optique qui a été développée et mise en place à son initiative sur le territoire l'Aire Urbaine.

La Commune de Châlonvillars a dépensé pour sa part 40 000 € pour la réalisation de cette infrastructure.

Le coût total des travaux s'est élevé à plus de 300 000 €.



Fibre optique à Châlonvillars :

- **300 000 euros de travaux**
- **40 000 euros investis par la commune de Châlonvillars**
- **40 000 euros investis par la CCPH**



Nouvelle salle polyvalente de Champey

Les travaux de construction de la nouvelle salle polyvalente de Champey sont en cours de finition.

Les travaux de construction de la nouvelle salle polyvalente de Champey sont en cours de finition. Pour mémoire, ces travaux ont été programmés afin de remplacer la salle « Clair de Lune » qui a été détruite par un incendie le 29 mai 2012.

Les travaux ont commencé au mois d'août 2013 et ils devraient se terminer à la fin du mois de novembre 2014.

Le Maire de Champey et vice Président de la CCPH, Jean-Valley, et son Conseil Municipal ont choisi d'implanter cette nouvelle infrastructure à la fin de l'impasse des Bichenets car la Commune disposait, en ce lieu, d'un terrain qui offrait la possibilité de construire une salle plus importante que celle du « Clair de Lune ».

A proximité immédiate du stade de football, la nouvelle salle polyvalente s'est vu adjoindre dès sa conception, une partie arrière distincte, destinée à abriter des vestiaires pour les footballeurs. Ce bâtiment



Jean Valley Maire de Champey et Claude Perrin son adjoint aux travaux devant la nouvelle salle des fêtes de Champey

comprend trois vestiaires avec douches, pour les joueurs et les arbitres, ainsi que des locaux de rangement.

La nouvelle salle polyvalente compte une surface de 300 m² soit 90 m² de plus que l'ancienne salle. Cette aire se distribue entre plusieurs salles, une salle principale, une salle de 50 m² réservée à la vie associative, une cuisine entièrement équipée, des vestiaires et des remises pour le rangement

Le chauffage de ce nouvel édifice est assuré par la chaufferie bois de Champey qui a été mise en service au mois d'octobre 2010. Cette chaufferie-bois communale dessert en autres bâtiments la mairie-école, des logements OPH70 et une quinzaine de particuliers au passage du réseau.



Huit logements collectifs à Champey.



HUIT LOGEMENTS COLLECTIFS À CHAMPEY.

Habitat 70 construit à Champey, impasse des Bichenets, deux immeubles contigus comprenant chacun quatre logements avec entrées individuelles. Ces deux bâtiments sont raccordés au réseau de la chaufferie bois communale et répondent à la norme Bâtiment Basse Consommation (BBC)

Les logements en rez-de-chaussée sont tous accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR), sont équipés d'une douche à l'italienne et disposent d'un espace privatif clos et d'une terrasse. Les logements situés à l'étage possèdent un balcon. La Commune de Champey entend avec ce programme exemplaire préserver son école, ses commerces et ses services.

Un projet urbain participatif à Mandrevillars

La situation géographique de Mandrevillars favorise grandement son attractivité auprès des ménages désireux de s'établir et à la recherche de parcelles constructibles.



Vue sur le projet urbain participatif de Mandrevillars

Afin de répondre à une demande toujours plus forte, la Commune de Mandrevillars a adopté en février 2012 son

nouveau Plan Local d'Urbanisme. Celui-ci, a permis l'ouverture de nouvelles zones propices à la construction.

Classées en zone d'aménagement concerté (1 AU) ces surfaces respectent des orientations communales, élaborées dans un cadre rigoureux, avec un certain nombre de règles : densité, orientation, espaces publics, déplacement, plantations...

Avec la conception et la mise en œuvre du Projet Urbain Participatif (PUP), le Maire de Mandrevillars, et 1^{er} vice-Président de la CCPH, Jean-Jacques Sombsthay, et son Conseil Municipal ont engagé une réflexion avec les propriétaires concernés pour l'aménagement de ces zones en plusieurs tranches. Une première tranche est en cours de finalisation. 200 000€ ont été engagés pour les travaux de viabilisation : électricité, éclairage, assainissement, eau, voirie... 30 000 € de subventions ont été obtenus, les propriétaires signataires du projet ont réglé la différence par voie de convention. Une deuxième tranche est à l'étude avec l'aménagement prochain de 14 nouvelles parcelles.



La nouvelle rue du Chêne, avec ses 10 nouvelles maisons conforte la démographie de Mandrevillars et enrichit son urbanisme. Le dynamisme associatif de Mandrevillars offrira la possibilité aux nouveaux habitants de tisser des liens amicaux et de s'impliquer dans la vie du village.

« Les Coires »

La Commune d'Echenans-sous-Mont-Vaudois a initié en 2009 le projet de lotissement « Les Coires » afin de créer une unité urbaine cohérente entre les différents quartiers du village.

Aussi, la Commune connaît une baisse de sa population et pour la dynamiser et pérenniser l'accueil scolaire et périscolaire, Dominique Chaudey, Maire d'Echenans-sous-Mont-Vaudois, et vice-Président de la CCPH et son Conseil Municipal ont élaboré ce projet d'«Eco Hameau ». Ce projet comporte une noue de récupération des eaux pluviales, les parcelles ont été engazonnées et plantées, les abords ont été réalisés en matériaux durables.

L'éclairage du lotissement « Les Coires » est assuré par un système d'éclairage à LEDS. Le Plan Local d'Urbanisme a été modifié pour permettre la construction de maisons avec toitures en terrasse...

La SOCAD est le maître d'ouvrage délégué de l'opération. L'entreprise STPI de Ronchamp a réalisé l'essentiel des travaux pour un coût total de 1,5 million d'€.



Vue sur le lotissement " Les Coires"



Il reste une quinzaine de lots à commercialiser pour des prix de 69 à 75 € TTC le m² viabilisé. A ce jour, 19 familles profitent déjà de ce nouvel espace de vie durable et partagé grâce à des aménagements publics de qualité.

Renseignement :

Mairie 2, Grande rue

70400 Echenans-sous-Mont-Vaudois

Tel : 03 84 46 39 95 / Mail : mairieechenans@orange.fr

« La Récré »

La Commune de Trémoins a initié et réalisé un ambitieux projet de réhabilitation de sa Mairie et de ses espaces environnants.



Construit à la fin du XIX^{ème} siècle, la « Maison Commune » accueillait, le secrétariat de mairie au rez-de-chaussée, l'école communale au premier étage, la salle du Conseil et une salle informatique pour l'école au second.

Depuis 2005 et la création du regroupement pédagogique de Coisevaux, les espaces scolaires ont été libérés. Parallèlement, le développement de la vie associative du village a généré de nouveaux besoins. Le Maire de Trémoins, et vice Président de la CCPH, Grégoire Gille et son Conseil Municipal ont

décidé de la redistribution des espaces intérieurs de cette « Maison Commune » et de l'aménagement, sur les espaces extérieurs adjacents, d'une salle de convivialité, afin de satisfaire aux besoins grandissants de l'animation du village.

Le projet confié au cabinet d'architecture Itinéraires de Belfort comportait trois volets qui sont à ce jour réalisés :

- réhabilitation et aménagement de la partie administrative de la Mairie,
- construction d'une salle de convivialité « la Récré »,
- aménagement de logements.

Ce programme s'est inscrit dans une démarche «développement durable » : la salle de convivialité a ainsi obtenu le label « Bâtiment Basse Consommation » et le programme de travaux a permis de mettre en œuvre la clause d'insertion du PLIE. Aussi, le projet dans sa globalité est en conformité pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. A cette fin, un ascenseur a été installé, il permet un accès direct vers l'arrière du bâtiment où se trouve dorénavant l'accès principal aux locaux administratifs.

La surface de « la Récré » est de l'ordre de 120 m², elle dispose d'un espace cuisine, d'une annexe pour ranger le matériel et de sanitaires séparés. L'isolation phonique de la salle de convivialité est optimisée afin de minimiser la gêne éventuelle pour les riverains.

Le bâtiment Mairie comporte désormais, un accueil (15 m²), un secrétariat (15m²) un bureau du Maire et ses adjoints (15 m²) la salle du Conseil (40 m²) une salle pour les associations (40 m²), des sanitaires, et un local technique. Deux logements ont été construits, ils se présentent sous forme de duplex, avec chacun 3 chambres pour une surface unitaire d'environ 90 m². Ces 2 appartements, tout comme la partie administrative de la Mairie, sont munis d'un système de chauffage par pompe à chaleur air/eau.



Le coût total de cette réalisation est de 830 789, 95 € HT dont :

- 169 797,65 € Logements,
- 261 378,21 € Aménagement Mairie,
- 399 614,09 € « La Récré ».

Pôle éducatif à Saulnot : la Roselière

8 communes 210 élèves

Le pôle éducatif du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) de la Roselière à Saulnot accueille les enfants scolarisés en maternelle et en primaire.



Le Maire de Saulnot, Christian Gaussin, et son adjointe aux affaires scolaires et sociales Claudine Gousset.

La restauration et l'accueil périscolaire de ces enfants sont assurés et gérés par la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt.

Le SIVU de la Roselière, présidé par Christian Gaussin, Maire de Saulnot, et vice Président de la CCPH, comprenait jusqu'en 2012, les communes de Saulnot, Chavanne, Courmont et Villers-sur-Saulnot.

En 2012, elles ont été rejointes, avec

l'accord des services de l'Etat, par les communes de Crevans, Secenans, Grange-le-Bourg et Granges-la-Ville. Ces adhésions multiples ont entraîné une augmentation des effectifs de l'ordre de 100 élèves. Pour accueillir ces nouveaux élèves dans les meilleures conditions, il a été décidé en 2013 de réaliser des travaux d'agrandissement. Ces travaux ont été achevés pour la rentrée de septembre 2014.

Ils ont consisté en :

- l'extension de l'aile sud pour la création d'une classe maternelle, d'une salle de repos et d'un bloc sanitaire,
- l'extension de l'aile ouest pour la création d'une salle de classe élémentaire.
- et au réaménagement du reste de l'aile sud en deux salles de classe maternelle et deux salles de repos,

Descriptif de l'ensemble après travaux :
Rez-de-chaussée : 3 salles pour les classes maternelles, 3 salles de repos, 3 salles pour les classes élémentaires, 1 salle BCD, 1 salle informatique, accueil périscolaire et chaufferie fuel

A l'étage : 4 salles de classes pour les cours élémentaires et deux bureaux.

Les communes concernées ont uni leurs efforts et ont mutualisé leurs moyens pour conduire une politique de modernisation et de progrès de l'école en milieu rural. Le coût des travaux s'est élevé à 690 358 € HT.

Travaux de voirie à Tavey

Gérard Clément, Maire de Tavey, vice Président de la CCPH, et son Conseil Municipal, ont entrepris une série de travaux pour un montant de 43 308.50 € HT visant à entretenir, améliorer et sécuriser la voirie communale.

L'entreprise Monnier a effectué des travaux de sécurisation entre le centre du village et le quartier le plus excentré de la rue du Haut du Bois.

Le tunnel situé sous la RD 438 qui permet une liaison piétonnière sécurisée pour rejoindre Héricourt est désormais éclairé par des projecteurs au sol. Il a par ailleurs été traité avec un revêtement spécifique qui facilite le nettoyage.



Tunnel sous le RD 438

TAVEY



Afin de faciliter le passage du camion de ramassage des OM des travaux ont été entrepris durant l'été 2014, ils ont été réalisés par l'entreprise Monnier pour un montant de 20 534 € HT :

- Rue de la Fontaine,
- Rue de la Charbonnière,
- Rue des Noyers.

EXPOSITION LES FORCES DE LA LIBERTÉ

Ouverture les week-ends des 15, 16, 22 et 23 novembre de 9h à 12h et de 14h à 17h,

ainsi que le mercredi 19 novembre de 14h à 17h

Réalisée par l'Office National des Anciens Combattants
Tour du Château



Commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale

Du 7 au 11 novembre, une grande exposition sera organisée à la Halle de Cavalerie pour commémorer le début du centenaire de la Grande Guerre.

Cette exposition réunira de nombreux objets et documents liés à cette sombre époque. Des panneaux explicatifs retraceront l'histoire d'Héricourt et de sa région autour de 1914-1918. Des cartes postales illustreront le quotidien des habitants de la ville pendant cette période. Enfin, quelques panneaux rappelleront la part importante que le 47^e Régiment d'Artillerie, alors en garnison à Héricourt, prit à cette guerre.

Des concerts et des conférences accompagneront toute l'exposition.

L'exposition se tiendra à la Halle de Cavalerie du vendredi 7 au mardi 11 novembre, tous les jours de 14h à 18h. L'entrée sera gratuite et ouverte à tous.



CONCERTS HARMONIE

Concert d'automne de l'orchestre d'harmonie de la Ville d'Héricourt

Samedi 18 octobre 2014 - 20h30 - La Cavalerie

Direction : Dominique DEFAUX

Soliste : Sandra DUPONT

Invité d'honneur : l'orchestre d'harmonie de Port-sur-Saône

Direction : Frédéric SIMONIN

Concert Gratuit (Entrée libre)

Spectacle autour d'une opérette de Georges BIZET (« Le Docteur Miracle ») et de Jacques OFFENBACH (extraits d'opérettes)

Vendredi 12 décembre - 20h30 - La Cavalerie

Samedi 13 décembre - 20h30 - La Cavalerie

Dimanche 14 décembre - 20h30 - la Cavalerie

Cette production se fera en partenariat avec Musiques en Pays d'Héricourt et les tarifs d'entrée seront ceux de la saison musicale de MPH : 10 € - 5 €

Réservations conseillées à l'Ecole de Musique.



18^{ème} FÊTE DE SAINT-NICOLAS

Animations commerciales
Artisanat
Restauration
Concerts
Expositions
...



Du Mercredi 03 Décembre au
Dimanche 07 Décembre 2014

Renseignements au 03.84.46.10.88
Programme complet : www.hericourt.com